

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



MEMOIRE DE MAITRISE

THEME :

**MOUVEMENT ASSOCIATIF
ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT LOCAL :
ETUDE DU CAS DE L'ASSOCIATION REGIONALE DES AGRICULTEURS DE FATICK (ARAF)
DANS LA REGION DE FATICK.**

Présenté par :

Oumar NDIAYE

Sous la Direction de :

Boubakar LY

Docteur d'Etat en Sociologie

Année Académique 2002-2003

IN MEMORIUM

- A ma très chère Grand-Mère Adja Tabara SENE, rappelée à Dieu le 04 octobre 2001 à Dakar.
- A mon très cher Père rappelé à Dieu le 09 juin 2003 à Thiès.

Vous avez parfaitement su atteindre vos objectifs qui étaient de m'orienter vers le droit chemin et de cultiver en moi l'amour aux études et au travail bien fait. Ce chemin tracé par vous, je ne cesse de le prendre, car bien que vous soyez partis, vous êtes toujours là. Je vis et je vivrais toujours par et dans vous. Vous m'avez appris que la tragédie la plus sombre et la plus fatale pour un homme, c'est la mort de sa foi en lui-même et la perte des possibilités de maîtrise de son destin. Vous m'avez aussi appris que la fortune est plus à l'abri dans une tête que dans un sac.

Jamais je ne vous oublierai.

Que Dieu vous accueille dans son Paradis. Amen.

« La racine de l'éducation est très amère mais le fruit est doux. »

DEDICACES

Je dédie ce mémoire à :

- Ma chère mère.
- Mes tantes et oncles.
- Mes sœurs et frères.
- Mes cousines et cousins.
- Mes nièces et neveux.
- Diène, Baba, Pisco, Aminata, Oumar junior, Birame THIAM, Oumou, Assane, Ngouye, Lamine NDIAYE, Demba NDONG, Ibrahima DIALLO, Ibra NDIAYE et Ibra NGUIRANE.
- Aux producteurs qui ont cru en moi.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier tous ceux, qui de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation. Soyez assurés que les mots ne sauraient revêtir à mon niveau assez de puissance pour traduire l'estime que je vous porte. Qu'il me soit cependant permis de citer nommément quelques-uns d'entre vous, notamment :

- Monsieur Boubacar LY, cet ardent défenseur de la Sociologie au Sénégal qui a gentiment accepté de m'encadrer malgré ses charges multiples.
- Messieurs TAMBA, DIEYE et SANE pour leurs conseils.
- Le personnel de l'ARAF.
- Mes « maîtres de stage » Aimé BOISSY et Oumou K. KHOULE.
- Mes camarades de classe.

GLOSSAIRE

ADAF YUNGAR	: Association pour le Développement des Agriculteurs de Fimela.
AFDAK	: Association Régionale pour le Développement Agricole de Kaolack.
ANAFSA	: Association Nationale pour l'Alphabétisation Fonctionnelle des Adultes.
ARAF	: Association Régionale des Agriculteurs de Fatick.
ARASS	: Association Régionale des Agriculteurs du Sine Saloum.
ASC	: Association Sportive et Culturelle
AVD	: Association Villageoises de Développement.
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de L'Afrique de L'Ouest.
BCV	: Banques Céréalières Villageoises.
BIT	: Bureau International du Travail.
BM	: Banque Mondiale.
BNDS	: Banque Nationale de Développement du Sénégal.
BV	: Banques Villageoises.
CAF	: Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle.
CIVD	: Comité Inter-Villageois de Développement.
CODESRIA	: Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique.
CRS	: Catholic Relief Services.

CVD	: Comité Villageois de Développement.
DPS	: Direction de la Prévision et de la Statistique.
ECB	: Ecoles Communautaires de Base.
EDS	: Enquête Démographique de Santé.
ENDA TIERS MONDE	: Environnement Développement du Tiers-Monde.
ESIS	: Enquête Sénégalaise sur les Indicateurs de la Santé.
FMI	: Fond Monétaire International.
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique.
GPF	: Groupement de Promotion Féminine.
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité.
JAC	: Jeunesse Agricole Catholique.
NPA	: Nouvelle Politique Agricole.
OCA	: Office de Commercialisation Agricole.
OCAS	: Office de Commercialisation Agricole du Sénégal.
OCB	: Organisation Communautaire de Base.
ONCAD	: Office Nationale de Conseil et d'Appui au Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale.

OP	: Organisation de Producteurs.
PAPA	: Plan d'Action Programme Alphabétisation.
PAPF	: Projet Alphabétisation Priorité Femmes.
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement.
RGPH	: Recensement Général de la Population et de L'Habitat.
SAPPAT SOLIDAR	: Solidarité pour l'Auto-Promotion Paysanne dans l'Arrondissement de Tattaguine.
SFD	: Systèmes de Financements Décentralisés.
SONACOS	: Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal.
TBM	:Taux Brut de Mortalité.
TBN	:Taux Brut de Natalité.

INTRODUCTION GENERALE

Les associations de développement constituent aujourd'hui une réalité incontournable dans l'étude des problèmes de développement en Afrique en général, au Sénégal en particulier. L'ampleur qu'elles ont eue a fait l'objet de plusieurs travaux dans diverses disciplines (Sociologie, Anthropologie, Sciences politiques, Géographie, etc.). Pourtant bien des aspects de la question restent encore à fouiller vu la nouveauté et la dynamique du phénomène. C'est pourquoi, dans le cadre de cette étude, nous nous proposons de déterminer la participation d'une association de développement dans l'amélioration des conditions de vie des populations de sa région.

Pour saisir les logiques profondes qui ont sous-tendu l'émergence et surtout la prolifération des associations de développement, il nous paraît nécessaire de retracer, dans une perspective historico-analytique, les principaux repères des politiques de développement et leur évolution de 1960 à nos jours.

Si nous prenons en compte toute la période depuis l'indépendance du pays, nous pouvons déterminer trois grandes phases de politiques agricoles ou de ce qui en tient lieu car à l'intérieur de celles-ci il peut y avoir des évolutions différentielles assez sensibles. Les deux premiers points d'articulation de cette périodisation sont fournis par le début de ce qu'on a appelé le cycle de sécheresse en 1973 et la mise en place d'une politique d'ajustement structurel à compter de la fin 1979 en même temps que la dissolution de l'Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement (ONCAD).

De 1960 à 1971, c'est le triomphe de la « nationalisation » de l'agriculture dans un cadre planifié, socialisant qui ne fait que mettre en place différents instruments de la domination du couple Etat/marabout. Cependant une terrible sécheresse à partir de 1973 révèle les énormes carences du système déjà malmené par l'apparition du « malaise paysan » à partir de 1967.

De 1971 à 1979, c'est la période des épreuves résultant de différentes crises climatiques qui mettent à nu la fragilité du système dont la maîtrise échappe à l'Etat en faveur de gros producteurs (les marabouts).

A partir du début des années 1980 et à la faveur des interventions du couple Banque Mondiale (BM) / Fond Monétaire International (FMI), l'Etat reconnaît l'ampleur des problèmes.

De 1979 à 1990, c'est d'abord l'élaboration d'une politique d'ajustement structurel, donc la période des remises en cause et des réajustements sectoriels. En particulier, entre 1982 et 1984 s'élabore une nouvelle politique agricole (NPA). Celle-ci est radicalement différente de celle qu'on pourrait qualifier d'Etat providence pour l'agriculture, car basée sur le désengagement d'un Etat jusqu'ici maître du jeu et sur la promotion du libre jeu du marché.

Ainsi, on passe d'une situation où l'Etat organise, structure et définit le développement, à une situation inverse où les populations sont appelées à faire face elles-mêmes aux problèmes socio-économiques auxquels elles sont confrontées dans leur vécu quotidien.

C'est dans ce contexte qu'émergent et se font très tôt distinguer les associations villageoises et régionales de développement au Sénégal. Ces associations, nées pour la plupart dans les villages, sont relayées et renforcées par des sections mises sur pied dans les centres urbains nationaux et à l'extérieur du pays.

En effet comment pourrait-il en être autrement, serait-on tenté de s'interroger ? En somme les populations ont vécu intensément toutes les difficultés liées à la monoculture de l'arachide ou du coton. En outre, elles ont rudement souffert des politiques étatiques en direction du monde rural qui se sont succédées mais aussi, et surtout des services administratifs, techniques et organismes parapublics qui étaient chargés, à différentes époques de les conduire. Un environnement physique sérieusement dégradé, et des structures sociales profondément ébranlées, sont les conséquences néfastes de ces dites politiques sur le milieu rural.

Comme mu par un instinct collectif, toutes les contrées du Sénégal en particulier celles du bassin arachidier ont alors rejeté ces politiques pour se tourner résolument vers l'alternative associative afin de prendre en charge leur propre destin. Ainsi les premières associations qui ont vu le jour dans les villages, de par les résultats qu'elles ont enregistré assez vite, ont poussé les autres villages à suivre. En peu de temps, tout le paysage rural s'est parsemé de groupements villageois et lesquels se sont fédérés avec d'autres issus des villes pour créer des associations régionales. L'association régionale des agriculteurs de Fatick (ARAF) découle d'un tel processus.

A la faveur de sa capacité de mobilisation des ressources et de capitalisation de fonds destinés à divers investissements dans la région de Fatick, cette association ne tardera pas à se faire distinguer. Par ailleurs, très rompue à la négociation avec les nombreux bailleurs et organismes, on lui reconnaît aujourd'hui une très grande expérience au point qu'elle s'impose comme interlocutrice à tous ceux qui veulent intervenir dans la région.

Dès lors un certain nombre de questions s'imposent :

Comment fonctionne cette association ?

Quelle portée socio-économique pourrait-on lui conférer et qu'en est-il de sa participation dans le champ du développement ?

Notre objectif dans cette étude est de tenter une évaluation de l'action de l'ARAF tout en essayant de montrer comment ses interventions, circonscrites à l'échelle de la région de Fatick, se sont complétées pour jeter les bases de ce que l'on peut appeler un développement local.

C'est donc à cet exercice difficile et complexe de caractérisation et d'analyse de la participation de l'ARAF dans le développement local, que nous voulons nous livrer dans le cadre de ce travail de mémoire de maîtrise.

En fait, le développement n'est pas seulement ce que le pouvoir central met en place, mais c'est aussi ce que les sociétés civiles régionales apportent dans la construction de leurs milieux, d'où la nécessité de descendre au niveau local pour étudier les dynamiques et transformations qui s'y opèrent. Cela suggère que le mouvement associatif soit un agent majeur et actif de changement social, de recomposition du lien social et d'amélioration des conditions de vie. De même, il convient de préciser qu'il n'est pas de nos intentions de rendre compte de l'impact de toutes les organisations du mouvement associatif dans le développement local, nous en serions d'ailleurs bien incapables. Nous voulons tout simplement, partir de cas de l'ARAF (qui est une organisation faîtière regroupant des AVD, GPF, GIE, Coopératives et Sections villageoises) tenter de tracer l'apport de cette organisation dans le développement local dans la région de Fatick.

Cette étude sera divisée en deux parties. Dans la première partie, nous exposerons ses fondements théoriques ainsi que les canevas méthodologiques retenus pour aborder les faits mais aussi notre milieu d'étude et notre structure d'étude.

Autrement dit, dans cette première partie, nous aborderons une première sous-partie intitulée cadre général et méthodologique. Celle-ci comporte deux chapitres : le cadre général et le cadre méthodologique. Le cadre général a pour ambition de poser le problème que nous prenons en charge et de faire le point sur les travaux antérieurs relatifs à la question.

Quant au cadre méthodologique, il exposera l'armada méthodologique à la faveur duquel nous avons appréhendé et analysé notre objet.

Ensuite nous avons une seconde sous-partie qui présentera en deux chapitres les monographies de la région de Fatick et de l' ARAF.

Enfin la seconde et dernière partie de notre travail sera consacrée à l'analyse et à l'interprétation des données. Elle va se structurer en trois chapitres : Une revue sur les différents investissements de l'ARAF, un exposé sur l'impact de ces investissements dans la région de Fatick et enfin les transformations sociales et dynamiques induites par l'intervention de l'ARAF.

Une conclusion générale achèvera ce travail ainsi que des annexes constituées par les outils de collecte des informations, la liste des tableaux/graphiques et la bibliographie.

PREMIERE PARTIE :
CADRE GENERAL, CADRE METHODOLOGIQUE
PRESENTATION DE LA ZONE ET DE L' ARAF

CHAPITRE I :

CADRE GENERAL.

Le cadre général s'inscrit dans la double perspective de la déconstruction-construction. Nous allons donc dans les lignes qui suivent, poser notre problème de recherche, faire un point sur l'état de la question posée, dégager l'intérêt du sujet, fixer les objectifs et l'hypothèses de recherche et définir les concepts opératoires.

I.1. Problématique

La recherche d'une implication plus effective et plus efficace des populations dans le processus du développement, a favorisé l'adoption aujourd'hui d'une autre stratégie de développement appelée : développement local.

En effet, depuis les premières années d'indépendance de la plupart des pays africains, vont apparaître plusieurs projets de développement. Ces grands projets basés essentiellement sur des transferts technologiques et financiers ont été pour la plupart voués à l'échec et n'ont pas donné les résultats escomptés.

L'analyse des résultats a permis de constater que ces projets ne prenaient pas en compte le facteur humain et par conséquent « *ne correspondaient pas aux projets et aux desiderata des populations* » (Collin. R., 1985¹). Or, le développement ne peut se faire sans l'élément essentiel qui est l'Homme.

A partir des années 70, les bailleurs de fonds sur la base des premiers constats d'échec, font apparaître de nouvelles approches de développement en tenant compte du facteur humain et de la participation réelle des populations. Cette participation des populations consiste, à restituer à celles-ci, un pouvoir d'initiatives et de décisions dans la définition et la mise en œuvre des actions et programmes les concernant. Cela signifie que les intervenants extérieurs et l'Etat reconnaissent les populations, comme actrices de développement, des partenaires à part entière et non comme des cibles d'un projet extérieur ou comme les moyens de mettre en œuvre des décisions prises sans elles.

Ainsi, le désengagement de l'Etat s'impose pour permettre aux populations de reprendre leur place dans le champ du développement. Le vocabulaire du développement basé sur l'économie change et voit apparaître de nouveaux termes.

¹ **Collin Rolland (1985)** : *Les méthodes et techniques de la participation au développement : analyse comparative et problématique à partir de l'étude de quelques dossiers significatifs. Les cahiers du CDESCO, Paris, 221 pages.*

- Self reliance : compter sur ses propres forces, être vraiment responsable de son propre devenir,
- Développement endogène : développement qui trouve son impulsion et dynamisme à l'intérieur des communautés locales,
- Développement autocentré : développement qui s'oriente vers les besoins et les objectifs des communautés,
- Développement à la base : actions de développement initiées à la base,
- Développement intégré : développement basé sur l'articulation des divers domaines d'actions à mener ensemble,
- Développement participatif : développement qui se base sur la participation des masses populaires.

Toutes ces approches avec des variations d'accents, attachent une importance particulière à la place qu'occupe l'Homme dans le développement. On parle ainsi du développement par l'auto promotion où « *ce sont les acteurs de base qui définissent les objectifs et finalités et déploient des stratégies propres intégrant les relations avec les autres acteurs* ». (Hong, 1991²).

Le développement par l'auto promotion fait de l'homme le premier responsable du développement poursuivi, qu'il lui revient de choisir, d'orienter, de déterminer les objectifs à atteindre et les moyens d'y aboutir. Les communautés locales doivent donc participer à la conception, à la définition et à la mise en œuvre des projets. Ce type de développement exige une volonté d'agir ensemble, collectivement et veille à ce que les groupes sociaux puissent participer pleinement et réellement aux décisions plus larges les concernant. De ce fait, les populations sont amenées progressivement à prendre en mains leurs destinées ; elles se concertent, s'organisent en associations et groupements.

Ces associations de développement se constituent sur la base de la proximité (quartier, village, communauté rurale, arrondissement, département et région) et de l'appartenance socioprofessionnelle. En effet, toutes caractéristiques, identités ou aspirations communes partagées par plusieurs individus vivant sur un espace donné peuvent être à l'origine de la création d'une association ou d'un groupe.

² **Hong Kwan Kai et Al. (1991)** : Jeux et enjeux de l'auto promotion. Cahiers de l'IUED, Genève, 204 pages.

Cependant, faut-il souligner que chaque composante du mouvement associatif : ASC, GIE, GPF, section villageoise, coopérative, union, fédération, etc. est porteuse d'un projet de développement « sectoriel » ne prenant en considération que les aspirations et les intérêts des membres qui la composent. Ainsi la question qu'on se pose aujourd'hui à travers le mouvement associatif, est de savoir si ce dernier est capable dans sa pluralité et dans sa diversité, de conduire un projet de développement communautaire, sortant du cadre sectoriel de leurs actions pour adopter une démarche globale.

Il faut tout de même reconnaître, que les populations urbaines et surtout rurales ont montré qu'elles ne sont pas restées inactives face à la dégradation de leurs conditions de vie et à l'inefficacité de l'Etat. Elles ont montré à travers leurs différentes formes d'organisation, qu'elles « *connaissent mieux leurs problèmes, leurs besoins et peuvent le mieux définir et choisir les solutions qui leur vont le mieux en concertation avec les personnes et les organismes qui, dans leur environnement, peuvent les aider.* » (Berthomé et Mercoiret, 1993³).

A cet égard, du dynamisme du mouvement associatif, on peut retenir que la participation doit être perçue comme un processus actif dans lequel, ce sont les populations elles-mêmes qui prennent des initiatives, guidées par leur propre réflexion et usant de moyens par lesquels, elles peuvent exercer une réelle autorité.

Alors, pour s'acquitter de son devoir de garant du jeu afin de donner des conditions favorables à cet épanouissement des initiatives locales de développement, l'Etat sénégalais prône une nouvelle démarche de développement appelée : développement local, sous tendu par une stratégie de décentralisation qui en constitue le support juridique et institutionnel. Face à ce concept de développement local, beaucoup d'auteurs ont eu à se prononcer.

I.2. Revue de la littérature et état de la question

Selon Cheikh Tidiane Sy, le développement local « *peut avoir de multiples définitions, mais on peut le considérer avant tout comme une dynamique économique et sociale voire culturelle, plus ou moins concertée, impulsée par des acteurs individuels et/ou collectifs sur un territoire donné* » (Sy, 1988⁴). Selon cet auteur, l'émergence des dynamismes sociaux,

³ J. Berthomé et J. Mercoiret (1993) : *méthode de planification locale pour les organisations paysannes d'Afrique sahélienne*. Editions l'Harmattan, 349 pages.

⁴ Sy Cheikh Tidiane (1988) : *Crise du développement rural et désengagement de l'état au Sénégal*. Dakar, NEA, 164 pages.

culturels, économiques traduit nécessairement une dynamique de développement local. Face à cela, peut-on dès lors considérer que les composantes du mouvement associatif (GIE, GPF, ASC, Association de développement...) sont porteuses d'une dynamique de développement local ?

En effet, au sein de tout ce mouvement associatif nous en décelons, une certaine dynamique impulsée soit par les jeunes, soit par les femmes afin de répondre à des préoccupations spécifiques. Ce dynamisme dont ces acteurs locaux sont porteurs est basé en réalité sur une approche sectorielle du développement. Ainsi, la question qu'on se pose à travers cette définition de Sy est de savoir⁵ si les acteurs individuels et/ou collectifs sont capables à eux seuls à promouvoir le développement local sans concertation avec les acteurs extérieurs ?

C'est pourquoi, Garabaghi N.⁶ est allé plus loin en avançant l'idée selon laquelle « *le développement local, c'est la mobilisation des acteurs locaux ou extérieurs pour la mise en valeur des potentialités d'un territoire en même temps que les résultats de cette activité.* ». En effet, cette démarche de Garabaghi N. fait certes appel à une démarche globale qui prend en compte tout le territoire concerné. Cependant, si les acteurs extérieurs peuvent remplacer les acteurs locaux, s'ils sont mieux imprégnés pour la valorisation des potentialités locales, sommes-nous en présence d'un processus de développement local ? La place qu'occupent les acteurs extérieurs doit-elle être plus importante que celle occupée par les acteurs locaux ?

C'est ce qu'a tenté d'éclaircir Dinet Michel⁷ en définissant la place que chaque acteur doit occuper dans la valorisation du potentiel local lorsqu'il souligne que « *le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné en relation négociée avec les centres de décisions des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent* ».

Dinet Michel est plus précis quant à la place de chaque acteur dans le processus en faisant appel à la négociation et à la concertation entre les différents acteurs impliqués sans pour autant oublier l'environnement dans lequel, la localité en question est partie intégrante.

⁵ Sy Cheikh Tidiane, opcit.

⁶ Garabaghi Ninou K (1983) : Problématique de la participation des populations au développement. UNESCO, Paris, 97 pages.

⁷ Dinet Michel (1997) : *Le développement local en France*, 19 pages.

Mercoiret dira que « *le développement local c'est pour les sociétés locales, la faculté de relocaliser leur développement en s'appuyant sur les caractéristiques de leur espace : Richesses naturelles, humaines, spécificités de l'espace, organisation sociale propre, tradition culturelle... Pour cela, il faut que cette société récupère un certain nombre de fonctions sur cet espace. Le développement local vise à recréer un espace structuré par des pôles relativement autonomes capables de négocier avec l'extérieur* »⁸.

En allant plus loin, Mercoiret⁹ compte sur le potentiel humain local à penser et à définir lui-même la manière par laquelle, il compte s'y prendre. Pour arriver à cela, cet auteur pose une condition qui est la récupération par les acteurs locaux d'un certain nombre de fonctions dans leur espace. Mercoiret¹⁰ fait ainsi appel à une volonté politique visant à responsabiliser les acteurs locaux afin qu'ils soient capables de valoriser le potentiel local en négociant en permanence avec les acteurs extérieurs.

Selon Demba Sy¹¹, le développement correspond au besoin qu'éprouve l'homme de modifier (ou de voir modifier) son statut (ou sa situation) présent dans le sens du mieux être. Selon Monsieur Sy la question est de savoir de quel développement il s'agit ? Le développement par l'état ou par le marché ? Le développement économique ou le développement social, culturel, politique, etc. ? Il répond lui-même à la question en proposant le développement local pour le cas du Sénégal. Le développement local dit-il vise un mode de développement tourné vers la valorisation locale des ressources naturelles, financières et humaines. C'est une série d'opérations couvrant des projets pilotes et autres investissements productifs. C'est également des projets d'appui aux organisations des jeunes, à des programmes divers (état civil, santé,...) ainsi que le financement de l'encadrement de l'action d'appui. C'est une reconnaissance des capacités d'intervention économique des sociétés civiles régionales à contribuer aux initiatives locales pour aboutir au développement. Ces sociétés civiles sont le foyer de réflexions et d'échanges sur des questions fondamentales.

La participation réelle et libre de ces sociétés civiles régionales à la promotion du développement local suppose, selon Yero Sylla¹², un système politico-administratif

⁸ **Mercoiret, Marie Rose (1990) : *L'émergence des dynamiques locales de développement : Une réponse au désengagement de l'Etat*. CIRAD, 35 pages.**

⁹ Idem

¹⁰ Idem

¹¹ **Sy Demba (1999): *Décentralisation et développement local*. PPF, Dakar, 33 pages.**

¹² **Sylla Yero (1997) : *Bonne Gouvernance et développement en Afrique*, Institut Africain pour la démocratie- Editions Démocraties Africaines, Dakar, Avril, 36 pages.**

décentralisé au Sénégal. Sans cela il n'y a aucune ressource qui permette l'autonomisation du local. Au Sénégal la réforme du système politique permet l'émergence du développement local. Il y a des cadres institutionnels dont la vocation est de garantir une meilleure prise en charge, par les populations de leur propre destin. C'est la décentralisation par le transfert des compétences et mieux le développement local.

A cela, il faut ajouter qu'à coté de ceux qui s'attachent à définir ce concept, il existe d'autres chercheurs et praticiens qui considèrent qu'il n'y a de dynamique de développement local que lorsque sont satisfaits trois critères :

« le premier critère concerne l'existence d'un projet d'avenir collectif dans lequel se reconnaissent et auquel adhèrent tous les acteurs locaux ;

L'existence d'une structure plus ou moins formalisée qui exprime ce projet. Cette structure remplit plusieurs fonctions : symboliques, d'innovations, de production (susciter des projets opérationnels), de gestion, d'intégration (veillant à l'adhésion au projet par la population locale) et de décisions.

La volonté des groupes initiateurs de créer une articulation du processus local avec son environnement, est reconnue par tous comme critère essentiel ». (Mercoiret, 1990¹³).

C'est pourquoi certains penseurs occidentaux s'accordent avec d'autres tiers-mondistes, à reconnaître ce fait. Si nous, voulons être capables de contribuer à résoudre le problème du développement nous ne devons pas raisonner de même manière différente de chez nous. Nous devons apprendre à penser comme les illettrés et les affamés des villages et des bidonvilles du tiers-monde.

Il faudrait savoir que si les actions de développement imposées de l'extérieur conduisent à des impasses c'est que, loin de se représenter sur l'ensemble de la société dans l'économie du pays, elles ne sont que des greffes très localisées. Tout changement qui de l'extérieur veut imposer à ces sociétés de se transformer sur le modèle des sociétés industrielles en ignorant leur propre caractère se heurte à la résistance des structures traditionnelles – ce qui n'a rien d'étonnant.

Pour être efficace les interventions dans le cadre du développement devront s'intégrer et s'adapter au contexte local dans lequel elles sont mises en œuvre.

¹³ Opcit

C'est pourquoi Abdou Sarr¹⁴ essaie de montrer comment une dynamique endogène impulsée par le mouvement associatif en Afrique subsaharienne et en particulier au Sénégal, s'est substituée à des politiques qui ignoraient délibérément ou inconsciemment les individus qu'elles étaient sensées développer. Les changements de fond, qui se sont opérés dans l'organisation des associations de développement avec la saine complicité des ONG locales et étrangères, semblent être des acquis irréversibles. Ils sont en fait des changements de comportement et d'attitude résultant d'une augmentation des capacités des organisations de développement, qui de plus en plus cessent d'être des sujets qui subissent les actions de développement, pour devenir des acteurs de leur propre développement et de celui de leur région. Pour Abdou Sarr¹⁵ le chemin est encore long, mais les associations veulent le faire avec ceux qui peuvent les accompagner mais plus jamais avec ceux qui veulent les diriger.

De ces propos ressort ceci : une action de développement – étant inscrite dans le temps pour être effective et efficace mais aussi pour avoir tout son sens et toute l'importance qu'elle devrait avoir, doit prendre en considération les besoins des individus vivant dans le milieu qui abrite son application puis intégrer les valeurs, croyances, normes, dispositions écologiques du milieu, enfin s'intégrer et s'adapter à ces normes, valeurs, croyances et dispositions écologiques de l'environnement socioculturel, économique et naturel dans lequel cette action est inscrite.

A côté de ces réflexions et appréciations positives sur le développement, un aspect, cette fois-ci négatif, a été souligné par certains auteurs comme François Partant¹⁶. Ces derniers rejettent complètement l'idée de développement tant des points de vue social, économique, qu'écologique. Dans cette logique le développement, cet ensemble de facteurs dynamiques d'ordre, économique, social, politique et culturel dont l'interrelation donne au système sa cohérence, n'est pas du tout ce que nous avons cru qu'il était la finalité de l'évolution humaine. Limité dans l'espace il l'est nécessairement aussi dans le temps. Il n'aura été que l'aventure d'une petite fraction de l'humanité poursuivant un but beaucoup trop étroit par des moyens très généralement condamnables. Dans cette position il est question de remettre en cause le caractère partiel du développement qui n'est réalisé qu'au bénéfice d'une partie du monde des humains. C'est dire que le développement, selon cet auteur, doit engager tout le

¹⁴ **Sarr Abdou (2002) : Le Mouvement associatif du milieu rural en Afrique subsaharienne. Les péripéties d'une révolution tranquille. Association de lutte contre la faim et la pauvreté. 245 pages.**

¹⁵ Idem

¹⁶ **Partant. F(1983) :La fin du développement, naissance d'une alternative. Paris- la Découverte- Maspero.**

monde et être au bénéfice de tous. Tout en le réfutant, Partant¹⁷ propose de voir le développement comme étant – outre la croissance économique et le progrès qui représente un mieux par rapport à une situation précédente – un ensemble d'éléments qualitatifs (le milieu et ses composantes) et quantitatifs (indicateurs de croissance économique...) c'est une totalité.

Cette idée ne s'écarte en rien, de la conclusion qui a été tirée plus haut, au contraire elle l'appuie et la renforce davantage. De fait, elle ressort les mêmes éléments et veut que le développement soit le fruit de l'action de tous et au bénéfice de tous.

Pour réaliser un quelconque développement durable, il faut une ou des politiques et aussi des stratégies locales pour les exécuter.

La définition des critères semble être plus opérationnelle dans le cadre de notre étude portant sur mouvement associatif et participation dans le développement local. Ainsi il ressort à travers les différentes acceptions qui précèdent que le développement local s'articule autour d'un certain nombre de principes dont entre autres :

Le niveau local en tant qu'échelle pertinente. Celui-ci peut être défini comme étant l'espace où se déroule le vécu quotidien des individus et des groupes, le niveau où les populations dans leur écrasante majorité développent des stratégies réelles de survie pour satisfaire leurs préoccupations et leurs besoins. C'est là que « *les orientations et les objectifs de développement, les choix politiques et économiques, les évolutions écologiques et les statistiques cessent d'être des abstractions, sortent des dossiers et des livres pour s'incarner réellement dans les conditions d'existences et de productions d'hommes et de femmes, de jeunes et d'adultes, d'enfants et de vieillards* » (Mercoiret, 1990¹⁸). Pour ce faire cela passe par :

- ❖ Une vision globale demeure la substance d'un processus de développement local, permettant ainsi de dépasser les projets sectoriels pour adopter une approche globale et cohérente au sein de la localité. La complexité d'un projet communautaire exige que soient mises en place des structures de coordination et de concertation (et mieux encore une structure de développement) qui soient des pôles de dialogue et de négociation de manière à parvenir à une appropriation par les acteurs locaux de

¹⁷Idem

¹⁸Opcit

l'action. Le projet communautaire doit avoir comme première priorité la valorisation du potentiel local, ce qui laisse apparaître une endogénéité de la démarche.

❖ La démocratie locale, le partenariat, permettant la prise en compte des minorités, constituent des éléments qui sous-tendent l'existence d'un projet communautaire. Le partenariat exige surtout le partage du pouvoir mais aussi de l'information : partager l'information étant souvent partager le pouvoir. A cela, il faut ajouter que la réussite d'un projet de développement local repose sur un partenariat actif, associant tous les partenaires dans la diversité de leurs rôles. Le partenariat ne saurait exister en faisant fi de ses trois conditions que sont :

- ◆ Chacun s'engage à la mesure de ses moyens et de ses compétences ;
- ◆ Chacun reconnaît la compétence de l'autre ;
- ◆ Tous sont solidaires pour réaliser un projet qu'ils partagent.

Il n'y a donc de participation citoyenne que s'il s'instaure une relation de partenariat, des rapports contractuels entre les populations concernées par le programme d'action dans le cadre d'une association de développement ou mouvement associatif et les autres acteurs. Cela suppose que le programme repose sur un diagnostic concerté et que ses orientations prennent en compte les aspirations, les objectifs et les contraintes des différentes parties. Une dynamique de développement local est donc le résultat de compromis explicites et négociés entre les intérêts des différents acteurs.

I.3. Justification du thème de recherche

Depuis plusieurs années, la problématique du développement local est devenue un thème inévitable pour tout discours sur le développement, surtout dans les pays du tiers-monde confrontés à la crise de confiance des bailleurs de fonds envers des états autoritaires et centralisés qui se sont montrés incapables de gérer le développement économique et social, de manière juste et efficace. De ce fait le développement local, en tant qu'une nouvelle manière de s'administrer en société pour promouvoir un développement durable, constitue une problématique qui intéresse à la fois la science et le développement, et risque de continuer longtemps à préoccuper les chercheurs, décideurs et intervenants du développement.

D'une part, la pertinence de ce thème réside dans le fait que, la pratique du développement dans les pays du tiers-monde a été exclusivement fondée sur une approche technocratique marginalisant les logiques des sociétés locales. En d'autres termes, les stratégies et politiques menées depuis les indépendances dans ces pays, ont reposé sur une vision unilatérale du développement reposant sur des thèmes théoriques forgés de l'extérieur.

Ainsi à travers le diagnostic de toutes ces politiques menées ici et là, un constat général s'est dégagé : L'impasse à laquelle a abouti la plupart des projets de développement, est imputable à l'absence de participation des acteurs locaux.

On n'a pas voulu impliquer les populations cibles dans la conception et la mise en œuvre des programmes de développement. Les logiques de ces populations ne peuvent-elles pas déboucher sur des pratiques novatrices, pertinentes et aptes à peser dans les décisions et orientations par le canal de leurs organisations pour impulser une véritable dynamique de développement local.

D'autre part, le développement du moment qu'il pose la problématique des recompositions sociales et politiques au niveau local, demeure un objet d'investigation légitime pour la socio-anthropologie. Il ne faut pas perdre de vue que l'objet de l'anthropologie, c'est les unités sociales de faible ampleur à partir desquelles elle tente d'élaborer une analyse de portée plus générale. De ce fait, il n'est pas inutile pour une étude qui se veut socio-anthropologie, de s'interroger sur la participation du mouvement associatif dans le développement local.

Toutes ces raisons font croire que le choix de ce thème de recherche est loin d'être fortuit.

I.4. Délimitation du champ de l'étude

Pour aborder le thème de la participation du mouvement associatif dans le développement local, nous avons choisi comme milieu d'étude la région de Fatick. C'est l'une des régions majeures du bassin arachidier. La monographie de terrain réalisée plus loin dans ce document renseigne de manière plus exhaustive sur ses caractéristiques géophysiques, humaines et économiques. A l'intérieur de la région, au sein du mouvement associatif, nous avons choisi l'ARAF.

I.5. Objectif général de la recherche

Cette recherche devrait nous permettre d'analyser le processus de développement local dans la région de Fatick à travers la participation des populations aux actions de développement et sous l'impulsion du mouvement associatif et à partir du cas de l'ARAF.

I.6. Objectifs secondaires de recherche

Pour atteindre l'objectif précité, il nous faudra :

- Identifier et analyser la nature des actions ou projets de développement initiés grâce à l'ARAF.
- Identifier et analyser la ou les formes de participation de l'ARAF au processus de développement local dans la région de Fatick.
- Contribuer à éclairer d'un point de vue socio-anthropologique la réflexion sur le développement local.

I.7. Hypothèse de recherche

La mise en place d'un programme de développement local et la réussite des actions de développement sont fonction d'une participation du mouvement associatif, en relation avec les populations à la base.

I.8. Définition des concepts opératoires

Un certain nombre de concepts contenus dans notre hypothèse de travail seront retrouvés tout au long de notre texte. Pour une claire compréhension de notre propos, nous nous proposons d'en préciser les contenus respectifs.

I.8.1. Le développement

Définir le concept de développement est un exercice qui n'est jusqu'à présent pas arrivé à terme. De ce constat, pourrait sortir la conclusion selon laquelle : le développement peut être appréhendé comme étant un concept polysémique ; par conséquent, tenter de donner une définition et une seule, universellement reconnue par l'ensemble des penseurs du monde est une entreprise toujours vaine et insensée. Cependant, en ce qui concerne le cadre de cette recherche, quelques-unes de ces définitions seront utilisées, pour guider la réflexion.

I.8.1.1 Le développement inégal

C'est celui qui, selon des néomarxistes¹⁹ se rapproche plus de l'idéologie capitaliste. En effet, il consiste en l'accumulation de capitaux à l'échelle mondiale, avec toutes les conséquences qu'elle a entraînées avec elle lors de l'expansion du capitalisme. On peut noter ici, les inégalités sociales qui se traduisent par l'enrichissement de certains pays et l'appauvrissement d'autres ; le développement des uns et le développement du sous-développement des autres ; l'exploitation et la domination des plus pauvres par les plus riches. Comme nous le dit le Dictionnaire des sciences économiques²⁰ le système d'exploitation et de domination au niveau mondial produit, à la fois le développement pour les pays du centre et le développement du sous-développement pour les pays du tiers-monde. Ce qui justifie d'ailleurs l'attribut du qualificatif inégal au concept développement.

¹⁹ **Abdelmalki Lahsen et Mundler Patrick (1995)** : Economie du développement : les théories, les expériences, les perspectives. Hachette Supérieur, Paris, 331 pages.

²⁰ **Beitone Alain et al.(1995)** : Dictionnaire des sciences économiques. Armand Colin, Paris, 376 pages.

I.8.1.2 Le développement autocentré et développement par le secteur moderne.

Le premier est une stratégie de développement économique²¹ qui privilégie la création puis le renforcement d'un système productif national (à l'abri des barrières protectionnistes) pour satisfaire le marché intérieur avant d'affronter les marchés internationaux. Ce type de développement suppose auparavant un niveau de croissance plus ou moins stable, pouvant permettre une croissance économique rapide, en un temps réduit. Ce postulat est aussi valable dans le développement par le secteur moderne qui correspond au chemin emprunté par les premiers pays industriels.

Le principe du développement par le secteur moderne²² réside dans la modernisation des différents secteurs de l'économie ainsi que la création de pôles de croissance judicieusement choisis et ceci par des investissements massifs dans des branches d'activités complémentaires, des différents secteurs. Ce type de développement, proposé par les théories de croissance équilibrée et de croissance déséquilibrée présente un écueil majeur : l'exclusion ou la marginalisation de la masse des populations. Par conséquent, il a été sévèrement critiqué par des auteurs comme S. Amin, qui lui reprochent presque la même chose.

I.8.1.3 Le développement par la création d'emplois

Une politique de développement basée sur la création d'emploi tend à recomposer la demande et la production intérieure au profit d'activités relativement avides de travail et ce essentiellement en réduisant le coefficient de capital du secteur moderne et en fournissant au secteur non structuré le capital nécessaire à une plus forte absorption de main d'œuvre et à une expansion de la production. Cette nouvelle façon de faire, impose²³ qu'on répartisse différemment les ressources au profit des secteurs ou groupes les plus défavorisés en prenant comme alibi principal la réduction du chômage et du sous emploi.

²¹ **Diakhaby Ibrahima (2000) : L'Afrique face au défi du développement**. Editions du CIREF, Paris 94 pages.

²² **Jacquemot Pierre et Raffinot Marc (1993) : Nouvelle politique économique en Afrique**. EDICEF/AUPELF, Paris, 351 pages.

²³ **Penouil Marc et Lachaud Jean Pierre (1985) : le développement spontané : les activités informelles en Afrique**. A Pédone, paris, 303 pages.

Cette stratégie, malgré tout recèle des difficultés marquantes. La première, c'est qu'elle ne se soucie pas de la structure de la production : quoi produire ? Pour qui produire ? Pour quel coût de production ?

La seconde difficulté, c'est qu'elle favorise brutalement un développement inégal. Ces lacunes présentées sont à l'origine des critiques formulées par certains néomarxistes, qui continuent à réfuter toute inégalité sociale issue de n'importe quelle action de développement.

I.8.1.4 Le développement par la satisfaction des besoins essentiels et autres stratégies similaires

Cette dernière stratégie, selon les experts²⁴, met l'accent sur une participation massive des populations à l'élaboration et à l'application de mesures nécessaires pour atteindre leurs objectifs. La réussite d'une politique orientée vers la couverture des besoins essentiels, exige une participation de la collectivité.

Il est indispensable par conséquent que la stratégie adoptée comprenne des mesures visant expressément une décentralisation institutionnelle de la production, tant publique que privée, surtout dans les régions rurales.

Outre la possibilité de concourir à l'accroissement de la productivité du travail, la participation de la collectivité est indispensable pour maintenir l'élan des réformes structurelles destinées à faciliter la satisfaction des besoins essentiels.

La participation est conçue comme moyen inéluctable de développement. Cependant elle associe aussi à son champ une planification soignée. Cette position est soutenue par un homme politique sénégalais, qui avant l'indépendance y était accroché- Mamadou Dia²⁵ – il précise que le développement exige une pleine et consciente association de la population toute entière à sa mise en œuvre et, pour cette raison, il est essentiel d'organiser cette participation des citoyens à l'élaboration et à l'exécution du plan. Il ne s'agit pas d'encadrer la population pour s'assurer de son concours formel, ni de la mobiliser par simple recours aux procédés de commandement. Il s'agit tout au contraire de lui faire prendre conscience de la politique de développement, de lui faire vivre les problèmes, de lui en faire vouloir les moyens, d'abord au

²⁴ **Guèye Bara (1999)** : Où va la participation ? novembre , 36 pages.

²⁵ **Berthélemy Jean Claude et al.(1997)** : La croissance au Sénégal : un pari perdu ? OCDE, Paris, 184 pages.

niveau des réalités villageoises, puis d'étape en étape, au niveau des réalités régionales et nationales. Le but est de permettre à la collectivité d'arrêter librement en dernier ressort et en pleine connaissance de cause ses décisions de développement. La satisfaction des besoins essentiels, en tant que pièce angulaire de cette stratégie et aussi la préoccupation première du développement durable.

I.8.1.5 Le développement durable

Encore appelé développement soutenable (sustainable development en terme anglais) il recouvre non seulement l'idée de l'équilibre nécessaire entre la satisfaction des besoins des générations présentes et futures et l'équilibre de l'écosystème mais également l'idée de la durabilité de cet équilibre. Le développement durable c'est un changement progressif qui répond aux besoins essentiels des générations présentes et futures en imposant des limites à l'utilisation des ressources précieuses et davantage d'équité dans la répartition des ressources.

En dehors du développement durable, s'annonce une autre forme de développement conditionnant la réalisation d'une durabilité dans le développement. Il s'agit du développement à la base.

I.8.1.6 Le développement à la base

Il a réapparu au Sénégal vers les années 1980, après avoir été lancé par la réforme foncière de 1964. Le développement à la base vise à répondre en priorité aux besoins des communautés concernées, avec les moyens qu'elles maîtrisent des structures qui leur soient propres et qu'elles contrôlent en fonction d'un projet de développement de leur terroir. Ainsi cette approche²⁶ du développement doit-elle aux groupes et aux personnes concernées le plus possible d'initiatives et de responsabilités, en fonction de leurs connaissances et savoir-faire ; à partir de leurs besoins et moyens.

Cette approche du développement s'oriente vers un renforcement des moyens de résistance aux dépendances de tous ordres, qui altèrent la capacité des communautés à développer leurs propres ressources et potentialités de façon cumulative.

²⁶ **Gueye Bara (1999) : *Emergence et développement de la méthode action de recherche et de planification participatives au Sahel*. Janvier, 38 pages.**

Le développement à la base n'est rien d'autre qu'un changement positif en direction d'une situation meilleure s'effectuant à l'échelon le plus bas d'un système ou d'une communauté dans une nation donnée.

I.8.1.7 Le développement local

Le développement local lui, n'est point²⁷ différent du développement à la base puisqu'il se définit comme étant la mobilisation des acteurs locaux ou extérieurs pour la mise en valeur des potentialités d'un territoire, en même temps que les résultats de cette activité. Ce qui le caractérise, c'est avant tout qu'il intéresse un espace moins grand que le territoire national. Cet espace peut englober plusieurs localités ou agglomérations comme la région, le département et la communauté rurale. Le développement local concerne la gamme de plusieurs acteurs locaux ou extérieurs dont les intérêts ne sont pas toujours convergents, mais qui trouvent tous avantage à la réalisation du potentiel du territoire auquel ils s'identifient pour y être nés, y résider, ou y développer leurs activités.

Dans cet ordre d'idées le territoire doit être compris comme une entité spatiale non isolée²⁸, au niveau de laquelle peut s'appliquer une pertinente planification. Il doit être vu également à l'image d'un espace réduit ayant au grand maximum un statut de région et pouvant aller jusqu'au village. Plus simple, le développement local est un processus de transformation socio-économique et culturelle, opérée sur un espace en vue d'y promouvoir le mieux être voire le plus être. Cette transformation doit être le fruit d'un projet collectif négocié entre toutes les composantes de la population à laquelle incombe la mise en œuvre du projet. Autrement dit « *le développement local est un processus collectif d'innovation territoriale inscrit dans la durabilité. Ce processus s'enracine dans un territoire pertinent, il y fédère et organise en réseau les acteurs économiques, sociaux, environnementaux et culturels pétris d'une culture commune de projet dont la finalité est le bien-être collectif et la centralité : l'être humain.* » (Dominique Paule Decoster, 2002²⁹). Plus qu'un discours ou une politique, le développement local est une pratique. Pratique qui met en avant la participation des populations concernées, au processus tout entier.

²⁷ **ENDA-ACAS (1988)** : Atelier régional sur la problématique « ressortissants et développement local » dans la communauté rurale d'ENAMPORE, 11 pages.

²⁸ **Centre de développement/OCDE (1968)** : les aspects multidisciplinaires du développement régional. OCDE, Paris, 298 pages.

²⁹ **DECOSTER, Dominique Paule (2002)** : Capital social et maillage du territoire, Contribution aux 3èmes assises wallonnes du développement local à Gosselies (Belgique) le 28 novembre.

Autrement dit, nous confirmons que le développement d'une communauté découle de l'ensemble des actions initiées par les populations ou de celles exécutées en collaboration avec elles compte tenue des dimensions économiques, politiques, sociales et culturelles.

Pour définir le concept de développement local, nous pouvons dire que le développement local est un projet de développement autonome dont le but est de répondre aux aspirations des populations locales au niveau individuel et collectif, identifier et mobiliser au maximum les ressources locales.

En d'autres termes, le développement local vise à contrer la désintégration des communautés en renforçant leurs capacités d'auto organisation et d'auto développement. Sa stratégie se caractérise par la concertation et le partenariat entre les acteurs et la mise sur pied d'organisation agissant au niveau socio-économique. Le développement local est donc une stratégie caractérisée par la résolution des problèmes sociaux, par un auto développement économique, social de communautés locales visant à créer des conditions du progrès social et économique. Pour ce faire la communauté tout entière, participe de façon active en maximisant le recours sur l'initiative des gens du milieu, ce qui postule que le changement communautaire aura de meilleures chances de réussite.

Pour notre part, le développement local est un modèle habile qui permet de résoudre des problèmes, de soutenir et de rechercher à organiser les populations autour des initiatives locales. Ceci implique les différentes couches de la population dans la définition et la résolution de leurs problèmes.

Le développement local donc ne se parachute pas, il part de la réalité concrète des territoires identifiés par leur diversité et se fonde sur la valorisation des ressources physiques et humaines de ces territoires. Cela fait appel aux initiatives locales, aux responsabilités locales et à la création de nouvelles solidarités.

En fait, sans la solidarité, les initiatives resteraient individualistes et parfois contradictoires, sans la responsabilité locale, la solidarité nationale ne serait qu'assistance, et sans le territoire, support d'identité, il n'y aurait ni conscience commune des défis à relever, ni volonté commune de convaincre.

I.8.2. La participation

Le débat autour de ce concept est plus vieux qu'on ne puisse l'imaginer. En effet, la participation est aussi ancienne que l'histoire humaine car les idées et la pratique de la participation sont à la base de toute société. Elles sont implicites dans les notions de solidarité, d'union, de coopération, de communauté, etc. et servaient depuis longtemps de fondements à la genèse socio-anthropologique de l'homme.

On lui reconnaît jusqu'ici deux définitions presque unanimement partagées de tous les chercheurs.

Participer signifie d'une part, passivement « avoir part à », c'est à dire subir un processus dans lequel on est impliqué. Ainsi on peut participer à des travaux forcés, par la contrainte, sans que soit mise en jeu la responsabilité du sujet ou alors, avoir part à des bénéfices sous contrainte. D'autre part, participer est traduit par, activement et positivement « prendre part à », en d'autres termes exercer sa part de responsabilité dans la réalisation d'un processus.

A ce second niveau, il faudrait préciser que l'on peut « prendre part à » des décisions ou actions sans que cette participation soit active, positive, responsable. Par exemple participer à la production d'une entreprise étant un simple actionnaire.

Le concept de participation a évolué par rapport à l'histoire de l'humanité et a pris un relief impressionnant dans les deux dernières décennies, après avoir été impulsé par l'ère de la décolonisation, de l'indépendance politique acquise par les pays du tiers-monde. Dans sa mise en œuvre, il a été noté, l'émergence de formes ou stratégies nouvelles et variées de participation, à travers des systèmes politiques ou contextes socio-économiques.

La participation élémentaire et « formelle » plus connue sous l'expression de dialogue avec le peuple elle a été vivement utilisée par des religieux (missionnaires), sectes et autres, pour amener des individus à épouser leur doctrine, philosophie, religion etc. Ce style de participation a réussi à bien des égards. Cependant, il a connu des zones d'ombre qui lui ont valu le rejet d'une bonne tranche de la communauté des chercheurs de la planète.

La participation behavioriste et conditionnée – participation manipulation : c'est un type de mobilisation sociale, permise grâce à des techniques socio-linguistico-psychologiques (l'animation, la motivation personnelle, formation des leaders ou d'une élite selon un modèle pré-conçu), moyens éducatifs et mécanismes culturels. Elle s'est désignée comme moyen du « développement transféré », souvent appliqué par des experts extérieurs. De même que le développement transféré, cette pratique conduit à des inégalités (économico-sociales) plus

déstabilisantes que d'habitude et peut ne pas permettre d'obtenir l'adhésion et plein engagement des concernés.

La participation instrumentale, elle est intégrationniste et fait appel, tout comme la précédente à un modèle préconçu. Elle considère que « l'union » et l'assimilation sont les meilleurs moyens pour une participation. La participation instrumentale est très utilisée dans le domaine économique pour résoudre les problèmes du chômage, des désordres sociaux...

Du point de vue des difficultés, elle rejoint la « participation-manipulation ».

La participation-développement : elle s'inscrit dans une lancée de véritable projet de société. C'est indéniablement l'approche la plus avancée du concept de participation³⁰. La participation, processus social, global, intégral, multiforme, multidimensionnel et multiculturel, cherche à impliquer activement tous les groupes de la population bénéficiaire à toutes les étapes du processus de développement.

Opérationnellement, c'est l'association des bénéficiaires d'une ou plusieurs activités visant à résoudre une situation-problème :

- A la définition de leurs problèmes ;
- A l'analyse objective de ces problèmes ;
- A la définition d'un plan d'action concret et réalisable, qu'ils peuvent eux-mêmes exécuter ;

Dans les pays en développement et en particulier le Sénégal, concernant notre champ le développement, la participation peut se heurter à des contraintes d'ordre :

- 1- Structurel (manque d'encadrement correct des populations dans leurs activités de développement, déficit de spécialistes en matière de développement au sens large)
- 2- Socioculturel (langue utilisée pour la communication, analphabétisme, traditionalisme, etc.) ;
- 3- Institutionnel (les approches sont souvent imposées par les décideurs et sont trop élitistes) ;
- 4- Idéologique et politique (différend entre stratégies d'intégration nationale et identités régionales ou ethniques..., décisions étatiques compromises, etc.).

³⁰ **Beaudoux Etienne et al.(1992) : *Cheminements d'une action de développement* –L'harmattan ,203 pages.**

Il est indispensable dans un but de mieux comprendre le raisonnement, suivi dans cette recherche de partager une vision identique de quelques concepts :

- L'action : l'homme est par essence un être social et son action n'a de sens que si celle-ci est inscrite dans son essence. Cela nous fait dire que toute action humaine recouvre du social, une action est toujours sociale. L'action sociale est perçue comme les manières de sentir et d'agir dont l'orientation est structurée suivant des modèles qui sont collectifs, c'est à dire qui sont partagés par les membres d'une collectivité quelconque de personnes.
- L'acteur : c'est celui qui intervient dans une action ;
- Le changement : C'est toute transformation dans une communauté, non éphémère et observable dans le temps. C'est un phénomène collectif, c'est à dire qu'il doit impliquer une collectivité ou une part appréciable d'une collectivité.

Après les échecs multiples des politiques de développement d'envergure nationale, dus particulièrement à l'insuffisance ou l'absence de l'implication de tous les citoyens à leur exécution et à d'autres facteurs d'ordres différents, les actions de développement étant sociales, donc suivant des modèles collectifs et visant un changement social, doivent être ramenées à un niveau plus bas, plus proche des populations. La stratégie du développement local, guidée par des modèles partagés de tous, ne peut en aucun cas écarter les acteurs-bénéficiaires qui doivent être en amont et aval du processus de développement. Autrement dit, la participation de tous les bénéficiaires sinon d'une bonne partie de ces derniers à toutes les étapes du processus de développement local est indispensable et dès lors apparaît comme moyen de ce processus.

Il faut reconnaître que la participation effective des populations au développement, privilégie un projet auto-centré qui admet l'expression authentique d'une volonté populaire dans le sens d'une promotion du développement local. La participation est une implication des populations ou celles-ci jouent un rôle actif dans l'analyse de leur milieu et l'identification des problèmes sociaux et leurs solutions adéquates. L'objectif général étant la participation des populations à leur développement. Les objectifs spécifiques sont de favoriser l'implication des populations et de promouvoir leur capacité d'analyse et d'entreprenariat.

Pour réaliser cette approche, trois étapes sont fondamentales : la sensibilisation, la conscientisation et la responsabilisation. Aussi certaines caractéristiques peuvent-elles être

définies pour apprécier le concept de participation : une autonomisation, une appropriation du projet par les bénéficiaires, une responsabilité dans le choix et la prise des décisions, une flexibilité et une créativité toujours constante, la prise en compte des valeurs endogènes (culturelles, technologiques, sociales...), la notion de genre et l'avis des minorités.

I.9. Indicateurs de recherche

Les instruments de recherche seront construits sur la base des indicateurs suivants :

- 1) la nature des actions ou projets réalisés ou pas encore réalisés par l'ARAF
- 2) le niveau d'engagement des populations dans les différents projets ou actions de développement réalisés ou en cours de réalisation
- 3) le niveau de maîtrise des différents projets ou actions de développement par les populations.
- 4) Le niveau de satisfaction des populations vis à vis des projets ou actions de développement,
- 5) La fréquence de participation des populations aux projets ou actions de développement,
- 6) Les secteurs d'activité dans lesquelles s'inscrivent les projets ou actions de développement,
- 7) Les transformations ou changements sentis sur les plans social, culturel, économique, etc.

CHAPITRE II :

CADRE METHODOLOGIQUE

La méthodologie est un procédé qui consiste à définir les démarches à suivre pour mieux appréhender le phénomène étudié. Ainsi, elle suppose une manière d'utiliser des techniques pour une bonne saisie du phénomène. Cette saisie nécessite au préalable certaines exigences que Gaston Bachelard résume dans ces termes : le fait social doit être conquis, construit, constaté : conquis sur les préjugés, construit par la raison et constaté par les faits. Adoptant ces exigences de Bachelard, nous nous sommes inspirés des sept étapes de la démarche sociologique définies par Raymond Quivy et van Campenhoudt³¹.

II.1. Le travail exploratoire

II.1.1. La recherche bibliographique

Après le choix de notre thème et après avoir posé une question de départ, cette phase de recherche bibliographique a été le premier acte de rupture. Elle a débuté au mois de janvier 2002 au niveau des centres de documentation et bibliothèques : Bibliothèque Universitaire de Dakar, Centre Culturel Français, Centres de documentation du CODESRIA et D'ENDATIERS-MONDE. Elle a été complétée par quelques ouvrages et revues prêtés par des tiers.

Cette recherche bibliographique a consisté dès le début à rechercher des ouvrages généraux qui traitent de la participation de la société civile régionale dans le développement local. Cependant le problème qui s'est posé à ce niveau est qu'il y a une pauvreté manifeste des écrits généraux. En somme la littérature que nous avons parcourue tend vers la description de stratégies partenariales entre secteur populaire et pouvoirs publics ou d'initiatives populaires selon des contextes et milieux spécifiques. C'est ce qui a nous a poussé d'ailleurs à adopter une démarche consistant d'abord à réfléchir sur ce qui a pu engendrer l'émergence du mouvement du mouvement associatif au Sénégal et ensuite à orienter la recherche bibliographique vers cette direction. Ainsi, nous avons vu que le partenariat entre mouvement associatif et acteurs institutionnels prend place dans un contexte marqué par une crise profonde et est favorisé par un processus de décentralisation qui responsabilise les collectivités locales tout en accordant une large place aux acteurs populaires qui, conscients

³¹ Quivy R. Campenhoudt (1995) : *Manuel de recherche en sciences sociales*-Editions Dunod-287 pages.

des limites des pouvoirs publics, engagent des initiatives allant dans le sens de pallier ces insuffisances.

Tour à tour, nous avons donc fait des lectures sur les problèmes ruraux, sur le processus de décentralisation (son avènement et ses enjeux) et sur le développement local (ses enjeux et exigences). C'est à cette dernière étape de nos lectures que nous avons d'abord pu traiter de l'importance accordée aux acteurs populaires dans le processus de développement local, ensuite faire ressortir les diverses implications et impacts du mouvement associatif dans le développement local.

II.1.2. L'enquête exploratoire

Les enquêtes exploratoires (sous forme d'entretiens semi-directifs) ont été menées parallèlement aux lectures. Elles ont concerné trois catégories d'acteurs : il s'agit des responsables de l'ARAF, des leaders associatifs et des chefs de village.

Avec les responsables de l'ARAF (le Président et les appuis techniques) nous nous sommes entretenus sur le développement, ses exigences, enjeux et limites en nous inspirant du cas de l'ARAF. Les entretiens ont porté aussi sur l'importance qu'ils accordent aux relations de partenariat et leurs attentes à celles-ci.

Quatre leaders associatifs ont été rencontrés au hasard et ont accepté de nous accorder des entretiens. Ces derniers étaient aussi semi-directifs et ont porté sur le fonctionnement des organisations communautaires de base d'une manière générale (activité, moyens, organisation,...) et sur les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Quant aux entretiens avec les chefs de village, ils ont porté sur les actions menées par l'ARAF dans leur village.

Cette phase d'enquête exploratoire nous a permis d'avoir des éléments concrets par rapport à notre thème et a contribué à la définition de notre orientation.

II.1.3. L'observation

Dans un souci de complémentarité, les deux phases précédentes ont été menées simultanément avec une stratégie d'observation qui a consisté à assister surtout aux réunions de structures associatives telles que les ASC, AVD et les GPF appuyés par l'ARAF et à

fréquenter, si l'occasion nous en était donnée, des séminaires sur la dynamique associative et leurs impacts sur le développement local.

Profitant de notre statut de Coordonnateur Régional d'un projet de développement, nous avons pu assister, à plusieurs assemblées générales de renouvellement d'organisations communautaires de base et à des réunions de bureau. L'occasion nous était alors donné au moment des discussions de déceler les atouts et les limites de ces structures.

Notre présence en tant qu'observateur, apprenti chercheur et participant a été profitable, lors du séminaire atelier de réflexions et d'échanges sur la dynamique associative au Sénégal tenu à Fatick les 15 et 16 Mars 2002.

En définitive, cette première étape de la recherche a abouti à la formulation d'un problème de recherche dans lequel nous avons déterminé l'orientation de notre étude. Ainsi, comme dernier acte de la rupture nous nous sommes fixé pour finalité de déterminer la participation du mouvement associatif dans le développement local : le cas de l'ARAF dans la région de Fatick.

Dans cette perspective, il fallait construire un ensemble de procédés pouvant permettre de glaner des informations allant dans ce sens. Ainsi des hypothèses ont été formulées en vue de répondre provisoirement à nos préoccupations. Elles ont abordé la construction d'un modèle d'analyse où nous avons d'abord spécifié les concepts mis en relation pour sélectionner les aspects les plus essentiels de la réalité et ensuite comment nous comptons aborder le problème. Cette étape de la construction a été suivie de celle de l'observation, autrement dit l'enquête proprement dite où nous avons confronté nos hypothèses à la réalité du terrain.

II.2. L'enquête proprement dite

Cette partie correspond à la confrontation du modèle d'analyse à des données observables. C'est une opération de mise en pratique d'outils appropriés, inspirés par la phase de construction pour avoir des informations de vérification des hypothèses. Pour bien conduire cette partie de recherche, le chercheur doit se poser trois questions : que dois-je observer ? Sur qui vais-je l'observer ? Comment l'observer ?

Faisant nôtres ces trois questions, nous avons apporté des éléments de réponse en décrivant notre opération de collecte d'informations.

II.2.1. Les informations à recueillir

« Observer quoi ? » est la première question à laquelle nous devons répondre. Dans le cadre de notre étude, les données pertinentes sont celles que nous avons déterminées dans le modèle. Ce modèle peut se traduire à deux niveaux: celui d'abord de la matérialisation des actions de développement menées par l'ARAF dans la région de Fatick, ensuite celui de l'influence que ces activités peuvent avoir sur la capacité développante de la région.

Dans un effort de construction, nous voulons montrer que les moyens financiers, institutionnels et techniques mis en œuvre par l'ARAF permettent de renforcer le développement local. Les informations pertinentes à rechercher sont donc relatives aux différentes ressources mobilisées, aux mécanismes de leur mise en commun et à leurs retombées au niveau de la capacité développante des communautés de base.

II.2.2. Choix des zones d'enquête et échantillonnage

Après avoir déterminé les informations à recueillir, la question que nous devons maintenant nous poser est de savoir sur qui observer ces informations. Cette étape est celle de la circonscription du champ de la recherche aussi bien dans l'espace géographique que dans le temps.

Le recueil des informations a duré 90 jours (du 01 février au 30 avril 2002) et s'est déroulé sur deux aires géographiques différentes : les zones rurales et les zones urbaines. Pourquoi le choix de ces deux localités ?

II.2.2.1. Choix des zones d'enquête

Les zones rurales et urbaines ont été choisies parce que ce sont les deux principales composantes de l'espace fatickois, mais aussi les zones d'accueil des interventions de l'ARAF.

Cependant nous avons privilégié les zones rurales car c'est là-bas où nous notons une forte présence de l'ARAF.

C'est pour toutes ces raisons ci-dessus évoquées que nous avons choisi ces deux zones comme aires d'enquêtes.

II.2.2.2 Echantillonnage

Sur la base d'une liste fournie par le service régional du Développement Communautaire et l'ARAF, nous avons vu que les associations ciblées dans cette étude font au total quatre vingt quinze (95) structures associatives réparties comme suit, suivant le type et le nom du collectif.

Tableau 1 : Répartition des structures associatives de la population totale par type et par collectif

Types	Effectifs des associations rurales	Effectifs des associations urbaines	<u>Total</u>
ASC	4	4	8
GPF/Mbootays	18	17	35
Sections villageoises	5	-	5
GIE	9	10	19
Associations villageoises de développement	23	-	23
Coopératives	5	-	5
Totaux	64	31	95

Sur l'ensemble des deux types d'associations nous avons par type en valeur absolue et en valeur relative :

Tableau 2: Répartition des structures associatives par type

Types	Effectifs	<u>Pourcentage</u>
ASC	8	8,42
GPF/Mbootays	35	36,85
Sections villageoises	5	5,26
GIE	19	20
Associations villageoises de développement	23	24,21
Coopératives	5	5,26
Totaux	95	100

A partir de cette base de sondage, nous avons construit en échantillon avec un taux de sondage fixé aux deux tiers (2/3) de la population totale, soit 63 structures associatives sur les 95 que comptent les deux types de zones ciblées. Dans l'optique de reproduire la catégorisation observée au niveau de la population-mère dans l'échantillon, nous avons opté pour un échantillonnage par quota, chaque type de l'échantillon ayant le même pourcentage que celui de la population mère. Le tableau suivant donne une représentation des types d'associations de l'échantillon.

Tableau 3: Echantillon

Types	Effectifs des associations rurales	Effectifs des associations urbaines
ASC	6	8,42
GPF: Mbootays	23	36,85
Sections villageoises	8,26	-
GIE	13	20
Associations villageoises de développement	39,21	-
Coopératives	8,26	-
Totaux	63	100

Cependant, le choix des unités à enquêter ne s'est pas fait d'une manière hasardeuse mais raisonnée. Dans le souci de mieux l'apport de l'ARAF sur les acteurs à la base ainsi que les enjeux et contraintes tout en assurant une meilleure représentativité à notre échantillon, nous avons jugé ces quelques critères de choix importants :

- Les associations ayant une affiliation plus longue avec l'ARAF sont privilégiées ;
- Elles doivent toujours être actives.

Sur la base de la liste fournie par le service régional de Développement Communautaire de Fatick et l'ARAF, nous avons pu sélectionner les associations répondant à ces critères. Le choix de ces critères a été guidé par le fond de notre étude qui est de mesurer la participation du mouvement associatif dans le développement local.

Leur croisement nous a permis d'avoir la répartition ci-après suivant le type et la zone.

Tableau 4: Répartition des structures associatives de l'échantillon par type et par collectif

Nom du Types d'associations	Zones rurales	Zones urbaines	<u>Totaux</u>
ASC	3	3	6
GPF/Mbootays	13	10	23
Sections villageoises	3	-	3
GIE	9	4	13
Associations villageoises de développement	15	-	15
Coopératives	3	-	3
Totaux	46	17	63

Pour toutes ces associations, nous avons interrogé soit le président ou le secrétaire général qui sont les personnes les plus indiquées pour répondre aux questions concernant leur association ; ce qui fait un total de 63 personnes. A celles-ci, nous avons ajouté les responsables de l'ARAF, les présidents des conseils ruraux, les maires, les chefs de village, les leaders et agents des projets de développement et une dizaine de jeunes et femmes choisis au hasard dans les associations enquêtées. Au total, nous avons interrogé 90 personnes.

II.2.3. Les outils utilisés

La troisième et dernière préoccupation du chercheur doit être de définir la manière dont il va recueillir les informations pertinentes sur les unités d'enquête. Il s'agit en fait de déterminer les instruments de l'observation. Dans notre étude quatre outils ont été utilisés : les guides d'entretien, le questionnaire, l'observation désengagé et les entretiens informels.

II.2.3.1. Les guides d'entretien

Quatre guides d'entretien ont été utilisés dans cette étude. Ils ont été administré aux responsables de l'ARAF, aux élus locaux, aux agents des projets de développement et aux chefs de village et avaient pour objectifs une appréhension du partenariat entre l'ARAF et les

acteurs institutionnels et de leurs appréciations des actions menées par l'ARAF. Il est composé de cinq thèmes :

- présentation de la structure
- objectifs du partenariat
- mécanisme du partenariat
- appréciations sur les actions de l'ARAF
- limites de l'ARAF

II.2.3.2. Le questionnaire

Le questionnaire a été utilisé avec les associations. Il avait pour objectif de voir s'il y a un dynamisme interne soutenu au niveau des associations pour pouvoir soutenir des relations de partenariat avec l'ARAF et impulser un véritable développement local dans la région de Fatick. Il s'agissait donc de faire un diagnostic des associations. Avant son application systématique, le questionnaire a subi un test qui visait à mesurer sa validité. Celui-ci a duré cinq (5) jours et a concerné les six types associatifs, une de chaque type, réparties entre les deux zones. Ce test a permis de revoir la structure du questionnaire en montrant l'impertinence de certaines questions et la nécessité d'en ajouter d'autres. Ainsi, nous avons procédé par élimination et rajout jusqu'à obtenir un questionnaire comprenant les sections suivantes :

- Section I : identification de la structure associative
- Section II : organisation et fonctionnement
- Section III : activités de la structure
- Section IV : relations structure associative/ ARAF
- Section V : développement local

II.2.3.3. Les entretiens informels

Ceux-ci ont été d'un très grand apport dans la collecte des informations. Ils nous ont surtout permis de relever les opinions des individus sur des points tels que le fonctionnement des structures associatives, la perception que les individus ont de l'impact de l'ARAF dans le

développement local. Ce sont des entretiens qui nous ont permis de glaner des informations que les enquêtes formelles n'ont pas révélées. Nous avons eu comme interlocuteurs lors de ces entretiens des jeunes et des femmes membres des associations.

II.2.3.4. L'observation

En assistant à des réunions d'ASC, d'AVD ou de groupements de femmes en tant qu'invité, agent de développement ou simple curieux, nous avons pu glaner là aussi des informations que les outils formels n'ont pas permis d'avoir.

II.3. Difficultés rencontrées

Cette étude a été menée non sans difficultés. La difficulté la non moins éprouvante a été celle de contacter les personnes à enquêter. Il fallait d'abord, dans chaque zone de notre objet d'étude, localiser le lieu de résidence de ces personnes, ce que nous avons fait en demandant des renseignements auprès des populations. Mais vu que la plupart de ces personnes sont actives dans l'informel ou s'occupent de leur ménage et qui par conséquent n'ont pas beaucoup de temps, nous avons été contraints de passer à plusieurs reprises chez elles avant de pouvoir les enquêter. Ceci nous a pris beaucoup de temps. Finalement, nous avons eu l'idée de planifier les enquêtes en les conduisant à des moments où nos interlocuteurs étaient susceptibles d'être disponibles.

CHAPITRE III :

MONOGRAPHIE DE LA ZONE D'ETUDE.

Ce chapitre participe à la connaissance de notre zone d'étude qu'est la région de Fatick. Il présente ces caractéristiques physiques, humaines, économiques et organisationnelles.

III.1. Présentation de la région de Fatick

Créée par la loi 84-22 du 22 février 1984 divisant l'ancienne région du Sine-Saloum en deux entités régionales administratives distinctes, la région de Fatick couvre une superficie de 7935 km², soit 4,4 % du territoire national sénégalais.

La région de Fatick est limitée au Nord-Est par les régions de Diourbel et Louga, au Nord Ouest par la région de Thiès, au Sud par la République sœur de Gambie, à l'Est par la région de Kaolack et à l'Ouest par l'océan atlantique.

La région compte 3 départements (Fatick, Foundiougne, Gossas), 10 arrondissements, 33 communautés rurales et 2097 établissements humains dont 7 communes, 927 villages officiels et 1162 hameaux.

III.1.1. Caractéristiques de la Région

La région se caractérise par :

- La faiblesse du niveau d'équipement. Ceci est consécutif à l'insuffisance des mesures d'accompagnement suite à son érection en région ;
- La faiblesse de son réseau routier ;
- La présence des tannes(terres salées) qui couvrent près du tiers de la superficie régionale ;
- La forte densité de la population régionale (83 hbts/km²), avec 150 à 200 hbts/km² dans certaines communautés rurales du département de Fatick ;
- La forte ruralité ;
- La faiblesse de l'urbanisation ;
- La faible productivité des activités agricoles ;

- La dégradation sans cesse continue du couvert végétal et des ressources environnementales ;
- Une ruine pédologique inquiétante ;
- L'avancée de la mer(dans le département de Foundiougne)
- la faiblesse du secteur tertiaire moderne

Cependant, malgré ces contraintes majeures qui persistent, la région de Fatick joue un rôle très important et d'ailleurs très déterminant dans l'économie nationale sénégalaise.

En effet, l'analyse des statistiques révèle que la région de Fatick est en bonne position pour certaines productions nationales. C'est ainsi qu'elle :

- occupait le 3^e rang pour la production d'arachide d'huilerie et d'arachide de bouche avec respectivement 12, 49 et 11, 37 % des productions nationales en 1997/1998 ;
- fournit 7,9 % de la production totale de céréales, occupant ainsi la 5^e place après les régions de Kaolack, Saint-Louis, Kolda et Tambacounda ;
- occupe toujours la 5^e place dans les productions halieutiques ;
- est la 4^e région touristique du pays du point de vue du nombre d'établissements et de la capacité d'hébergement.

III.2. Population

III.2.1. Effectif et répartition de la population régionale

La région de Fatick comptait au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1988, 509702 habitants, soit 7,3 % de la population nationale. Avec une superficie de 7935 km², elle avait une densité de 64 habitants au km², bien au dessus de la moyenne nationale de 35 hbts au km². La population est en majorité jeune, avec plus de 57 % de moins de 20 ans. En 1999, la population régionale était estimée à 618837 habitants soit une densité de 78 habitants au km² (source DPS).

Tableau 5 : Evolution et répartition de la population régionale

Département	zones	Effectif 1976	Effectif 1988 RGPH	Effectif 1995	Effectif 1998	Effectif 1999	Taux Accr. (1988/76)
Fatick	Urbaine	9998	20444	29432	34043	35693	6,1
	Rurale	159751	188037	204008	209963	211816	1,4
	Ensemble	169749	208481	233440	244006	247509	1,7
Foundiougne	Urbaine	8473	11970	14679	15983	16440	2,9
	Rurale	94648	128606	152257	163277	167083	2,6
	Ensemble	103121	140576	166936	179260	183523	2,6
Gossas	Urbaine	18313	21693	23725	24514	27764	1,4
	Rurale	114036	138952	154484	160925	163041	1,7
	Ensemble	132349	160645	178209	185739	187805	1,6
Région	Urbaine	36784	54107	67836	74540	76897	3,3
	Rurale	368435	455595	510749	534166	541940	1,8
	ensemble	405219	509702	578585	608706	618837	1,9

Source : Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Fatick, 1992.

La répartition spatiale est inégale : le département de Fatick abritait 40 % de la population, en 1999.

Le département de Foundiougne moins peuplé, a cependant le taux d'accroissement le plus élevé (2,6 % contre 1,7 pour Fatick et 1,6 % pour Gossas). La population est en majorité rurale. Le taux d'urbanisation y est très faible ; il est passé de 10,6 % en 1988 à 12,4 % en 1998. Cependant ce dernier taux ne tient pas compte de l'érection en commune des localités de Diofior en 1990 et Passy en 1996. Si les populations des communes nouvellement créées sont prises en compte, le taux d'urbanisation serait de 13,1 % en 1996.

III.2.2. Structure de la population par âge et par sexe

Tableau 6 : Effectifs de la population selon les groupes d'âge et le sexe

AGE	Effectifs			Masculinité
	Total	Masculin	Féminin	%
0-4 ans	97523	49109	48414	101
5-9 ans	87583	43332	44251	98
10-14 ans	62341	32465	29876	109
15-19 ans	47195	22741	24454	93
20-24 ans	36827	17348	19479	89
25-29 ans	35302	15983	19319	83
30-34 ans	26656	12492	14164	88
35-39 ans	22457	10061	12396	81
40-44 ans	16753	7277	9476	77
45-49 ans	16858	7676	9182	84
50-54 ans	14372	6837	7535	91
55-59 ans	12718	6264	6454	97
60-64 ans	10603	5496	5107	108
65 ans et+	22514	11311	11203	101
Total	509702	248392	261 310	95

Source : RGPH 1988

En 1988, les jeunes de moins de 15 ans représentaient 48,5 % de la population, ceux de moins de 20 ans 57,8 %. La population (active 10 ans et plus) était de 324596 habitants soit 63,7 % de la population. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans) étaient au nombre de 108470 soit 41,5 % de la population féminine. La population âgée de plus de 60 ans représentait 6,5 % (33117 habitants).

Tableau 7: Répartition par département de la population de 1997 en grands groupes d'âge

Départements	Age	Masculin	Féminin	Total	Pourcentage
Fatick	Enfants				
	0-14 ans	58314	57255	115569	48 %
	jeunes 15-35 ans	33384	37309	70693	29 %
	adultes 36 et + ensemble	24729 116427	29488 124052	54217 240479	23 % 100 %
Foundiougne	Enfants				
	0-14 ans	44655	44213	88868	51 %
	jeunes 15-35 ans	24527	27864	52391	30 %
	adultes ensemble	16559 85741	17255 89332	33818 175073	19 % 100 %
Gossas	Enfants				
	0-14 ans	43865	42621	86486	47 %
	jeunes 15-35 ans	25934	29802	55736	31 %
	adultes ensemble	19786 89585	21039 93462	40825 183047	22 % 100 %
Région	Enfants				
	0-14 ans	146834	144089	290923	49 %
	jeunes 15-35 ans	83845	94975	178820	30 %
	adultes ensemble	61074 291753	67782 306846	128856 598599	21 % 100 %

Source : Service Régional de la Prévision de la Statistique de Fatick 1992

La répartition de la population en 1997 en grands groupes d'âge est la suivante : 49% pour les enfants (moins de 15 ans) : 30 % pour les jeunes (15-35 ans) 21 % pour les adultes (plus de 35 ans) Cette structuration est sensiblement la même au niveau des départements.

III.2.3. Age des villages

Le tableau suivant nous donne la répartition des villages de la région selon leur ancienneté:

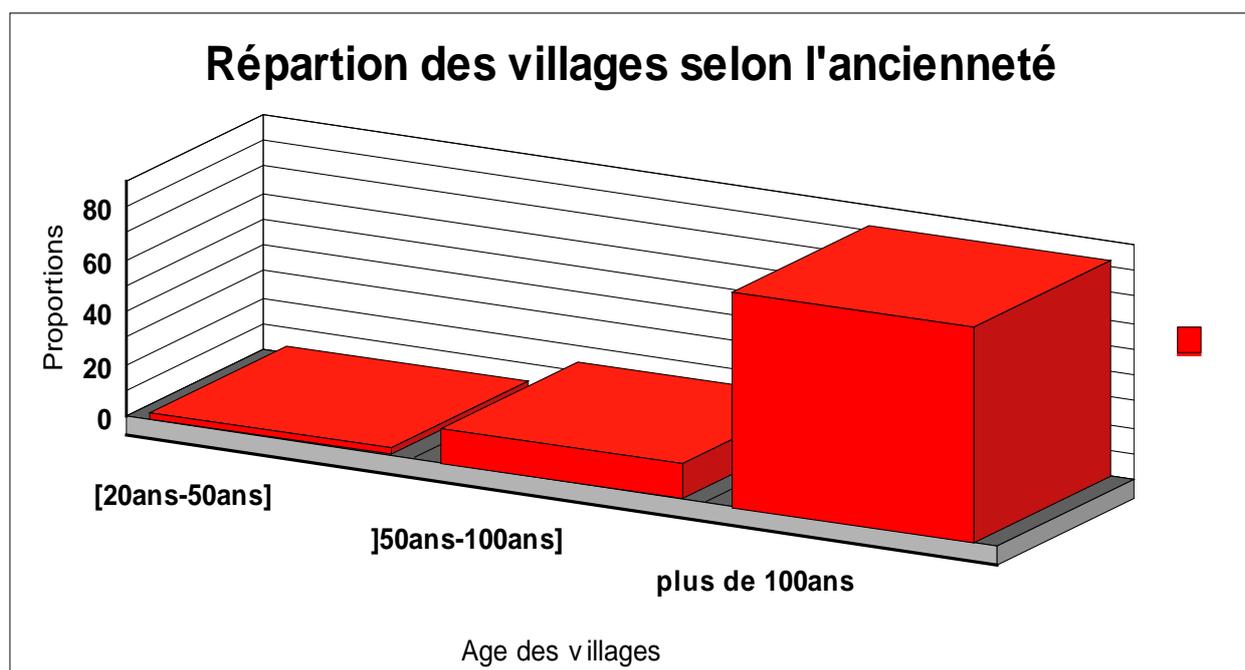
Tableau 8: Répartition des villages selon leur ancienneté

AGE DES VILLAGES	PROPORTION DE VILLAGES
[20 ans-50 ans]	3,2%
]50 ans-100 ans]	13,4%
plus de 100 ans	83,4%

Source : Oumar Ndiaye 2002.

Les résultats contenus dans le tableau 8 sont très révélateurs : plus de 83% des villages enquêtés ont été fondés et érigés en village il y'a plus de cent (100) ans et qu'aucun d'entre eux n'a un âge inférieur à vingt (20) ans.

Graphique 1 : Répartition des villages selon l'ancienneté



Source : Oumar Ndiaye 2002

III.2.4. Dynamique de la population

Il s'agit ici des mouvements naturels et des migrations.

III.2.4.1. Les mouvements naturels

Ce sont les niveaux et tendances de la fécondité, de la mortalité et de la natalité.

III.2.4.1.1. Niveau et tendance de la fécondité

La fécondité, élevée au plan national, a amorcé une baisse depuis 1986, et cette tendance se poursuit. Selon l'EDS II (Enquête démographique de santé) de 1992 le niveau de fécondité pour la zone centre était voisin de la moyenne nationale avec 6,3 enfants par femme au terme de sa vie féconde. L'EDS III nous révèle un ISF (indice synthétique de fécondité) pour la tranche d'âge de 15-49 ans de 6,8 ; 4,91 en milieu urbain et 7,0 en milieu rural pour la région.

Si l'on se réfère à l'enquête sénégalaise sur les indicateurs de santé (ESIS) de 1999, le niveau de fécondité a amorcé une baisse dans la région et se situe de 6,0 enfants.

III.2.4.1.2. Niveau et tendance de la mortalité

Le taux brut de mortalité (TBM), au niveau national était estimé à 18 pour mille en 1988 et de 16,1 pour mille en 1987.

Entre l'EDS de 1987 et l'ESIS de 1999, la mortalité infantile est passée de 70 pour mille à 68,2 pour mille, celle juvénile de 76 à 89,7 pour mille et celle infanto-juvénile de 141 à 151,8 pour mille.

Entre l'EDS de 1997 et l'ESIS de 1999, la mortalité infantile est passée de 68 ‰ à 72,5‰ ; la mortalité juvénile est passée de 91 à 87,2 % et celle infanto-juvénile est passée 141 à 153,4‰.

La mortalité maternelle, définie comme étant celle des femmes de 15 à 49 ans, survenue à l'occasion de l'accouchement ou à la suite de couches, est estimée à environ 510 décès pour 100000 naissances vivantes

III.2.4.1. 3. Taux de natalité

Le taux brut de natalité (TBN) (nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants) était de 47 pour mille , en 1986 . il était estimé à 45‰ en 1997

L'espérance de vie était estimée à 54 en 1988.

III.2.4.2. les migrations

Elles sont mesurées par les indices d'immigration, d'émigration et du solde migratoire. Les immigrants proviennent beaucoup plus de Kaolack, pour les migrations récentes ; c'est à dire survenues au cours des 5 dernières années. C'est aussi Kaolack la destination de prédilection des partances de Fatick. Quant au solde, Fatick reçoit plus qu'il ne donne. Au regard de la migration « durée de vie » c'est Dakar et Kaolack qui fournissent le plus d'immigrants à Fatick. A son tour, Fatick donne des émigrants, plus à Diourbel et Kaolack qu'aux autres.

En ce qui concerne l'accueil des immigrants récents, c'est le département de Fatick, avec 3,1% des migrants, qui se place en tête. Il est suivi par Foundiougne, avec 2,8 % et de Gossas avec 2,6 %.

Pour la migration «durée de vie », le département de Gossas occupe la première place, avec une population composée à 17,3 % d'immigrants. Il est suivi de Foundiougne qui comptait 9,3 % d'immigrants et de Fatick avec 8,3 %.

III.3. Les systèmes de production agricole

III.3.1. Le système Sérère :

L'espace agropastoral traditionnel Sérère s'organisait à partir de la demeure. Il comprenait le terroir villageois, la campagne alentours et le parc arboré à la périphérie.

Le système de production qui en est résulté reposait sur trois déterminants techniques.

III.3.1.1. Le système de culture :

Dans le terroir villageois, le voisinage immédiat des habitations (très dispersées) est réservé à la culture du mil hâtif.

Les céréales (souna, sanio, sorgho) et l'arachide sont cultivées sous diverses formes d'association et de rotation dans la campagne où des parcelles sont laissées en jachère.

III.3.1.2. L'élevage :

C'est une activité très importante et bien intégrée à l'agriculture. Les ressources fourragères qui assurent l'alimentation du bétail proviennent des jachères et des sous-produits agricoles. Le gros bétail parqué en saison sèche aux alentours des habitations fournit une importante quantité de fumure organique qui améliore la productivité des champs de mil. Le petit bétail (ovins et caprins) paît au pied ou dans les environs du village. Les chemins de bétail ou « sawo » sont bien délimités par des haies vives.

III.3.1.3. La Pêche

La pêche, vu son importance dans la région est la seconde activité après l'agriculture. Par ailleurs, elle est soumise aux contraintes du calendrier agricole. Elle est donc plus pratiquée pendant la saison sèche. Les productions de la pêche sont généralement destinées à la consommation mais une partie est échangée. Cette pêche est essentiellement pratiquée par les hommes. Par ailleurs la récolte des crevettes et huîtres est réservée aux femmes.

L'exploitation des ressources halieutiques dans la région de Fatick est encore faible alors que de nombreux villages sont installés à proximité des bolongs extrêmement riches en poissons. Par ailleurs depuis quelques décennies, elle commence à prendre de l'ampleur en vue de procurer des ressources pécuniaires. On peut dire que cette activité a été la première forme

d'ouverture vers les marchés extérieurs contribuant par-là à créer une brèche dans l'économie traditionnelle de subsistance. Autrefois les produits de la pêche n'étaient pas destinés au commerce. Actuellement certains paysans ont tendance même à abandonner les travaux champêtres pour aller à la pêche. Cela leur permet de tirer des ressources monétaires par la vente du poisson. On ne trouve nulle part ailleurs une association aussi étroite et ancienne entre l'agriculture et la pêche, à tel point que l'on peut véritablement parler à leurs propos de paysans-pêcheurs.

III.3.2. Le système Wolof

Les terres situées à l'Est du bassin arachidier central (département de Gossas) ont été colonisées par les agriculteurs Wolof du Baol et du Cayor à la faveur de la sécheresse des années 60 et de l'appauvrissement de leurs terres d'origine.

Ces producteurs reposent leur système de culture sur une exploitation agricole extensive avec l'arachide comme spéculacion dominante cultivée souvent ou en rotation avec le mil. Les cultures du maïs et du sorgho sont aussi développées. Dans ce système l'élevage n'est pas non plus développé et intégré à l'agriculture comme en milieu Sérère (départements de Fatick et Foundiougne.). C'est une activité plutôt superposée à l'agriculture. On distingue un élevage de case avec les petits ruminants relativement important et le gros bétail confié généralement aux éleveurs Peuls³². Ce système des producteurs Wolofs qui se distingue du système Sérère est caractérisé au moins par trois éléments :

- L'absence d'une gestion structurée de l'espace qui découle de la relative abondance des terres,
- Le mode de production marquée par la monétarisation,
- La superposition de l'agriculture à l'élevage.

³² **Pelessier Paul (1966)** : Les paysans du Sénégal. les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Saint Yrieux ; Imprimerie Fabrègue, 939 pages.

III.3.3. La politique d'encadrement

Le Sénégal a hérité à l'indépendance une économie basée sur l'arachide. Il a par la suite mis en place un ensemble de structures et de mécanismes devant prendre en charge le développement agricole.

C'est ainsi qu'un programme agricole avait été défini. Il devait faciliter l'équipement des producteurs, leur approvisionnement en intrants (semences et engrais) à partir de crédits mis en place par la Banque Nationale de développement du Sénégal (BNDS) et exécuté par l'Office de Commercialisation Agricole (OCA) devenu Office de Commercialisation Agricole du Sénégal (OCAS) en 1967 puis Office National de Conseil et d'Appui au Développement (ONCAD) en 1971³³.

La création de la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SODEVA) en 1968 participait à l'effort d'accroissement de la production arachidière.

La SONACOS mise en place en 1974 devait contrôler la filière alors que la société des Terres Neuves (1971) était dévolue la colonisation des terres de l'Est.

Ces efforts de diversification, d'amélioration de productivité et de valorisation des productions ont été rendu urgents par les effets de la sécheresse de la période de 1969 à 1973 qui ont précarisé les conditions de vie en milieu rural.

En 1984, l'Etat mettait en place la NPA (nouvelle politique agricole) qui avait pour objectifs essentiels : la réduction de la mission des organismes d'encadrement et la responsabilisation des producteurs.

Malgré plus de trois décennies de stratégies constamment réaménagées, le milieu rural présente des signes d'essoufflement.

L'arrêt du Programme d'Appui (PA) depuis 1979 a rendu difficile l'équipement des paysans tandis que la plupart des structures d'encadrement montraient leurs limites. A cela s'ajoutent les insuffisances et pesanteurs inhérentes aux systèmes de production³⁴. Les signes les plus visibles de cet essoufflement sont perceptibles dans tout le Sénégal et gravitent autour de ces points dans la région de Fatick :

³³ **Guèye Ibrahima (1994)** : Le Sahel, stratégies pour un développement durable : l'évolution des projets développement, leur organisation et leurs rapports avec les populations et les politiques de développement (cas du Sénégal). Dakar, 74 pages.

³⁴ **Kourouma Aboubacar (1994)** : *POGV et l'implication des bénéficiaires dans le bassin arachidier/Ministère de l'agriculture/projet d'organisation et de gestion villageoise (POGV)*, Dakar, 24 pages.

- La faible productivité des productions dominantes (arachide et mil) avec le dépérissement de l'encadrement et l'abandon des paquets technologiques (utilisation d'engrais, méthodes culturales, etc.),
- Dégradation de l'environnement agroécologique par un système de prélèvement ne prenant pas en compte le renouvellement des ressources,
- Utilisation faible des intrants et vétusté du matériel.

Des réponses ont été trouvées par les populations dans l'exode et le développement de nouvelles activités (embouche, maraîchage, arboriculture,...) ou d'autres productions (pastèque).

La grande zone que l'on appelle communément « bassin arachidier ancien » de la région de Fatick qui couvre principalement les arrondissements de Niakhar, de Diakhao, de Ouadiour et une partie de l'arrondissement de Colobane a été le plus affectée.

Cette sous-zone du bassin arachidier ancien connaît une dégradation généralisée des conditions de production.

Quant à la sous-zone du bassin arachidier central, elle occupe toute la partie centrale du bassin arachidier depuis la frange littorale jusqu'à la limite du front pionnier arachidier à l'Est. Elle englobe toute la moitié sud du département de Fatick (sauf une partie de l'arrondissement de FIMELA).

L'agriculture est également dominée par la culture de l'arachide associée au mil mais on est en présence ici d'un système arachidier plus diversifié. La nature des sols plus riches et la pluviométrie suffisante y permettent en effet une certaine diversification des cultures. La culture du coton et de l'arachide de bouche y a été développée. Mais la menace constante que constituent les aléas climatiques nécessite une amélioration du système de production en vue de sécuriser les productions en associant judicieusement les cultures de rentes aux cultures vivrières.

D'une manière générale, cette sous-zone du bassin arachidier recèle d'importantes potentialités agricoles, mais elle fait face aux contraintes suivantes :

- la pression sur les terres,
- la dégradation continue des sols pour des raisons climatiques et anthropiques (l'extension des superficies emblavées, défrichements incontrôlés, déboisements et charbonnage à grande échelle),

- l'abandon de la jachère qui entraîne une ruine pédologique donc une baisse de la fertilité des sols,
- la faiblesse des mesures de restauration, etc.

C'est devant toutes ces contraintes que les producteurs ont créé plusieurs organisations pour prendre en charge leurs problèmes et promouvoir la promotion de leurs activités. Les organisations de producteurs de la région de Fatick sont très nombreuses.

III.3.4. Dynamique organisationnelle

La région de Fatick brille de par la floraison des organisations de producteurs. Les appellations sont nombreuses certes mais les finalités sont les mêmes. Nous avons rencontré des GIE, des coopératives, des unions, des groupements et des fédérations. Toutes ces structures peuvent se regrouper pour revêtir parfois d'autres noms comme celui de Comité Inter-Villageois de Développement (CIVD) ou Comité Villageois de Développement (CVD) ou d'Associations de Développement (AVD).

Ces organisations sont difficiles à dénombrer mais nous en avons identifié plus de 500. Cependant ces 500 organisations se sont fédérées en de grandes organisations. A ce titre, nous pouvons citer l'ARAF à Gossas, la Solidarité pour l'Auto-Promotion Paysanne dans l'Arrondissement de Tattaguine (SAPPAT Solidar) à Tattaguine ; l'Association pour le Développement des Agriculteurs de Fimela (ADAF YUNGAR) à Fimela, la Maison Familiale Rurale (MFR) de Patar et la Maison Familiale Rurale de Diaoulé. L'ARAF de Gossas regroupe 95 organisations et émerge comme un véritable pôle de fédération d'OP. C'est cette organisation qui nous intéresse dans le présent travail.

CHAPITRE IV :

PRESENTATION DE L'ARAF

C'est une présentation des programmes et domaines d'intervention de l'ARAF.

IV.1. Historique

Au Sénégal les paysans s'organisent de plus en plus en groupements, puis en unions de groupements. Dans les régions du centre, les premiers membres se sont connus grâce à l'église catholique, au début des années 70.

Ils étaient membres de la Jeunesse Agricole Catholique (JAC), une organisation qui regroupait de jeunes paysans qui voulaient servir l'ensemble de la communauté.

En 1979 poussés par des jeunes de la JAC, plusieurs groupements de la région du Sine Saloum se réunissent en assemblée générale pour créer l'Association Régionale des Agriculteurs du Sine Saloum (ARASS).

Mais en 1984, la division administrative du Sine Saloum en deux régions (Fatick et Kaolack) oblige l'ARASS à se couper en deux associations :

- L'Association Régionale des Agriculteurs de Fatick (ARAF) et
- L'Association Régionale pour le Développement Agricole de Kaolack (AFDAK).

IV.2. Mission

L'ARAF est une association d'agriculteurs assumant pour ses membres à la fois un rôle d'appui (ONG) et des fonctions coopératives (OP).

IV.3. Ressources

Les ressources de l'ARAF proviennent :

- Des cotisations de membres ;
- Des revenus des champs collectifs ;
- Des intérêts des prêts accordés aux membres ;
- Des dons ou des projets extérieurs.

IV.4. Objectifs

L'ARAF a cinq (5) objectifs :

1. Rassembler et promouvoir l'auto développement des agriculteurs de la région organisés en groupements villageois.
2. Aider le paysan à retrouver son importance dans le pays ; car il a son mot à dire et doit prendre davantage de responsabilités.
3. Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la lutte contre l'insuffisance alimentaire, par une augmentation des rendements et une diversification des cultures en associant l'élevage à l'agriculture.
4. Lutter contre l'exode rural qui tue les campagnes en créant des activités génératrices de revenus (embouche, maraîchage, artisanat, aviculture, petit commerce, etc....) pour inciter les jeunes à rester et à participer au développement de leur village.
5. Alléger les travaux des femmes.

IV.5. Organisation

Pour devenir membre de l'ARAF il faut :

- Etre agriculteur et membre d'un groupement villageois organisé pour faire progresser son village ;
- Obéir au règlement de l'association.

L'ARAF s'est dotée des 4 organes suivants :Un bureau exécutif, un comité de suivi et de programmation.

L'assemblée générale à la quelle tous les groupements sont représentés dirige l'association. Les groupements sont répartis en 07 unions de groupements. Ces unions sont représentées au Conseil d'Administration.

Le bureau Exécutif du Conseil d'Administration coordonne les activités une fois par mois, il participe au comité de suivi et de programmation.

IV.6. Domaines d'activités

IV.6.1. Activités Economiques

Les activités économiques sont celles qui mobilisent d'avantage les membres car, elles leurs permettent de résoudre une partie des problèmes quotidiens : embouche bovine, gestion des semences, gestion des caisses villageoises autogérées, banques céréalières villageoises, etc.

IV.6.2. Activités socio-économiques

L'ARAF réalise des investissements sociaux de nature à alléger les travaux de la femme et à accroître le bien être de la communauté : adduction d'eau, équipement en moulin à mil, cases de santé, moutons de cases, dotation de génisses, etc.

Elle assure aussi la formation, l'animation et le suivi des groupements de base : alphabétisation, formation en gestion financière, animation et conscientisation, formation en techniques diverses, animation féminine, etc.

IV.6.3. Activités de protection de l'environnement

Afin de faire face à la dégradation des sols, l'ARAF mène avec les groupements à la base beaucoup d'activités pour la fertilisation des sols : compost, fosses, fumiers, fumier amélioré, régénération assistée de faidherbia, etc.

IV.7. Partenariat

L'ARAF a acquis une image de marque qui fait d'elle un partenaire privilégié des administrations locales de sa région d'intervention. Les relations avec les partenaires donateurs ont été jugées satisfaisantes par ces derniers à travers les rapports d'audit et d'évaluation périodique.

IV.8. Les Femmes

Depuis la naissance de l'association les femmes y ont toujours pris part. Aujourd'hui elles représentent plus de 65 % des membres. L'ARAF soutient leurs réalisations pour améliorer leurs conditions de travail et d'existence. Des animatrices formées par l'association sont affectées dans les groupements. Elles aident les femmes à entreprendre des activités

génératrices de revenus et autres, telles que la couture, la teinture, les foyers améliorés, les causeries sur la santé, les échanges d'expériences, etc.

**DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION DES RESULTATS ET ANALYSE DES
DONNEES**

Dans cette partie nous présentons les programmes de l'ARAF et nous tentons de dresser un bilan de chacune de ses activités.

La recherche d'une plus grande efficacité du mouvement associatif a conduit l'ARAF à recentrer depuis 1995 son offre aux associations partenaires. Ces dernières avaient plutôt tendance à demander des actions de formation sans lien entre elles. De plus, il n'y avait pas souvent de suite pour chacune des actions réalisées à leur profit ; ces actions étaient plutôt ponctuelles et leurs impacts étaient rarement appréciés.

Pour lutter contre cette tendance, l'ARAF s'est résolument engagée dans une stratégie d'appui pour impulser un réel développement local. L'appui consiste en un contrat de compagnonnage formalisé ou implicite entre l'ARAF et le (les) partenaire (s). Dans cette approche ils conviennent de rester ensemble sur une période d'un ou deux ans minimum autour d'une problématique ou d'une préoccupation donnée.

En ce qui concerne l'appui au développement, il est fondé sur le constat précédemment annoncé : dans les associations paysannes il existe des préoccupations qui vont au-delà de la formation. Même si la formation peut être une porte d'entrée, elle n'est pas une finalité dans le processus de développement local. Ce dernier est une relation d'écoute, de conseil, d'interpellation du partenaire. Cette relation est forcément dynamique et ouverte et peut porter sur plusieurs aspects. L'appui n'a donc pas de voie unitaire. Il s'organise selon les besoins du partenaire. C'est pourquoi l'appui de l'ARAF est pluriel, il concerne l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, l'appui aux groupements des femmes, l'alphabétisation, la formation, l'environnement, le micro-crédit, l'appui à la production du sel, l'élevage, la mise en place de banques céréalières et la formation de cadres de concertation.

CHAPITRE V :

LES DIFFERENTS TYPES D'INVESTISSEMENT DE L'ARAF

V.1 Les investissements dans le domaine de l'hydraulique

L'investissement de l'ARAF dans l'hydraulique villageoise relève, aux yeux des membres, d'une priorité absolue. En effet, qui connaît cette partie du Sine, sait qu'il fut un moment où les problèmes d'alimentation en eau avait franchi le seuil critique. Cela s'est posé depuis les années qui ont suivi la période de sécheresse de 1973/74. l'Etat s'étant progressivement désengagé des secteurs sociaux, l'ARAF s'est très tôt investie dans ce domaine considéré comme un des premiers axes de priorités.

Les interventions de l'ARAF dans ce secteur ont d'abord été d'une petite envergure avec le fonçage de puits. Cette procédure s'avérerait très vite peu efficace devant une pression démographique qui dépassait au fil des années la capacité des ouvrages qui venaient à peine d'être disponibles. Il fallait quasiment dans certains villages réaliser un puits au moins chaque année. Ce qui n'arrivait d'ailleurs plus à satisfaire la demande jusqu'à ce que des forages comme celui de Farare fut édifié par l'ARAF. L'ARAF s'attellera à raccorder certains villages, par un réseau d'adduction d'eau, au forage.

L'ARAF réussit, grâce à l'appui de ses partenaires de la « Coopération décentralisée », à édifier un complexe hydraulique composé notamment de deux châteaux d'eau, d'un réseau d'alimentation des villages membres et d'un Centre de Formation en maintenance mécanique à Ndiago. Ce n'est qu'à partir de ce moment que le problème de ravitaillement en eau potable a véritablement commencé à trouver solution.

Tableau 9: Investissements dans le domaine hydraulique

Villages	Infrastructures Réalisées		Coût
	Nature	Date	
Ndiob	Réfection de puits	1997	100.000F
Farare	Construction réseau d'adduction d'eau à partir du forage de Farare	1995	8.000.000F
Ndiago	Réseau d'alimentation en eau à partir du forage	1998	7.000.000F
Kamatane	Construction d'un puits	2000	350.000F
Réwane	Réfection du puits	1999	125.000F
Boff	Réfection de puits	1995	100.000F
Thiallé	- Fonçage de 2 puits - Construction d'un réseau d'accordement au forage	2000	- 100000 - 4.000.000

Source : Oumar Ndiaye 2002

V.2 Les investissements dans le domaine de la santé

C'est après avoir réglé ce qui constitue pour elle les premières priorités (l'hydraulique), malgré les carences en infrastructures scolaires et sanitaires que l'ARAF oriente ses interventions vers le volet de la santé. Il faut noter au passage que la situation sanitaire des populations de la Région de Fatick a été pendant longtemps des plus précaires. La rareté des infrastructures, combinée au manque criard en médicaments de première nécessité, heurtait la conscience même des non-résidents, et à fortiori celle de ceux qui y vivaient. La situation était si préoccupante qu'il fallait y remédier. Or les populations constatant que l'Etat renonce de plus en plus à la prise en charge du secteur, décident d'inscrire le volet au registre des priorités. C'est en ce moment que l'ARAF entreprit la mise sur pied d'un programme d'équipements des villages en infrastructures sanitaires.

La région de Fatick se distingue actuellement dans le domaine de l'équipement en infrastructures de santé grâce au dynamisme de l'ARAF. En effet, elle se retrouve aujourd'hui au rang des régions les plus dotées avec 35 postes de santé dont 11 sont l'œuvre de l'ARAF .

Pourtant, les infrastructures sanitaires de la région polarisent plusieurs villages appartenant aux deux autres régions de Kaolack et de Diourbel.

Il faut d'ailleurs souligner que l'incapacité ou du moins la difficulté de l'Etat à pourvoir en personnel l'ensemble des demandes de permis de construire des infrastructures de santé a freiné la tendance qu'avait chaque village à vouloir construire sa propre structure avec l'appui de l'ARAF, si l'on en croit les propos de plusieurs animateurs d'associations.

Tableau 10 : Investissements dans le domaine de la santé

Villages	Infrastructures Réalisées		Coût
	Nature	Date	
Darou Salam	Poste de santé	1997	13.000.000F
	Maternité +équipement	1998	14.000.000F
Sadioga	Case de santé	1999	600.000F
Felane	Maternité	1996	14.000.000F
Ndiob	Construction du mur du dispensaire et dotation en médicaments	1995	1.500.000F
Thienaba	Maternité	1995	7.600.000F

Source : Oumar Ndiaye 2002

V.3 Les investissements dans le secteur de l'éducation

La région de Fatick, comme beaucoup de zones rurales du pays, a eu à subir les conséquences du désengagement de l'Etat des secteurs sociaux, l'éducation notamment.

Les écoles sont rares voire inexistantes dans plusieurs localités surtout quand celles-ci sont dans une situation d'enclavement. Si ce n'est pas le manque ou la vétusté des infrastructures scolaires, c'est un défaut permanent d'enseignants qu'on observe.

Aussi, après avoir investi, réglé les urgences en eau et rétabli un certain équilibre dans le secteur de la santé, l'ARAF s'est quasiment substituée à l'Etat. L'implication de l'ARAF dans ce secteur de l'éducation s'est traduite par la construction de salles de classe, mieux, d'écoles là où il n'y en avait pas.

Dans certaines localités l'ARAF est allée plus loin dans cet engagement en prenant en charge régulièrement la dotation de l'école en fournitures scolaires après l'élargissement de sa capacité d'accueil comme en atteste le tableau ci dessous.

Le degré de prise en charge de certains volets de l'éducation tel que la construction d'écoles ou leur renforcement a été si élevé que l'Etat n'arrivait plus à en assurer les effectifs nécessaires en enseignants. N'est-ce pas d'ailleurs la reproduction d'une telle situation un peu partout dans les régions ou du moins la fréquence de pareils cas qui a motivé l'expérimentation et la généralisation des double-flux et plus récemment, du volontariat dans l'Education ?

L'action de l'ARAF a été décisive dans la vie et le fonctionnement du système éducatif dans plusieurs villages des départements de Gossas et de Fatick. Dans certains cas d'ailleurs, mis à part la dotation en personnel enseignant, l'intervention de l'Etat s'est depuis fort longtemps estompé.

Tableau 11: Investissements dans le domaine de l'Education

Villages	Infrastructures Réalisées		Coût
	Nature	Date	
Ndiourbel Sine	Une école de 2 classes	1999	2.000.000F
Ndioudiouf	2 salles de classe	1998	1.200.000F
Doyolly	3 salles de classe	1997 1998 1999	3.800.000F
Sadioga	Une école de 6 classes	1999/ 2000	10.000.000F
Felane	Réfection de 4 classes	2002	1. 000.000F
Bandadar	4 salles de classes	2000/ 2001	4.300.000
Ourour	3 salles de classes	1995	3.800.000
Diaoule	3 salles de classes	1996	3.800.000

Source : Oumar Ndiaye 2002

V.4 Les investissements productifs

L'investigation de terrain dont une partie des résultats apparaît dans le tableau XII montre que l'ARAF a tenté diverses formes d'activités commerciales et/ou productives. D'une part l'activité productive se résume le plus souvent à des jardins maraîchers et de l'autre, une activité commerciale avec les banques de céréales avec dotation d'un fond de roulement, les banques villageoises, l'appui à la production du sel, l'élevage et la gestion des ressources naturelles.

Cette incursion dans le productif témoigne d'une évolution dans la logique du développement local. En effet, nombre de populations ont aspiré à un moment donné de leur histoire à dépasser la première étape de leurs objectifs qui correspondait à la construction d'équipements de base pour le village. Dès lors, l'ARAF s'oriente vers d'autres types de projets dont les caractéristiques fondamentales sont la volonté d'asseoir des actions inscrites dans la durée, et viables pour jeter les bases d'un développement durable et auto entretenu. Les entretiens réalisés avec les personnes ressources des différentes organisations ainsi que

les focus groupe avec les nombreux membres nous révèlent que ces nouvelles orientations de l'organisation ont été d'un grand intérêt pour la construction du développement local.

Tableau 12 : Investissements dans le domaine du Productif

Villages	Infrastructures Réalisées		Coût
	Nature	Date	
Ndiago	Achat de moulin à mil	1999	2.000.000F
Mbadakhouné	Dépôt de céréales	1998	400.000F
Djilor	Magasin de vente de divers	1999	400.000F
	Dépôt de céréales	1999	300.000F
Diakhao	Jardin Maraîcher	1999	400.000F
Felane	Dépôt de céréales	1998	400.000F
Ouadiour	Banque de céréales	1999	400.000F
Mbambara	Jardin maraîcher	2002	350.000F
Ourou	Jardin Maraîcher	1997	400.000F
Ndiob	Magasin de vente de divers	2001	500.000F

Source : Oumar Ndiaye 2002

CHAPITRE VI :

LES IMPACTS DES INTERVENTIONS DE L'ARAF

Il n'est certainement pas aisé de mesurer l'impact de l'action de l'ARAF. En effet, si quelques aspects peuvent être appréciés à partir de leurs valeurs stratégiques, il n'en est pas de même pour d'autres que la seule logique du chiffre ne saurait appréhender. Toujours est-il que nombreux sont les secteurs d'investissements où l'impact peut être décelé à des niveaux et à des degrés divers.

VI.1 Impact des forages sur la vie des populations

Dans les villages de Thiallé et Ndioudiouf, les premiers à avoir bénéficié d'un réseau d'alimentation en eau raccordé au forage de Farare, ce sont plus du tiers des ménages qui utilisent l'eau du robinet à domicile, tandis qu'à Thienaba (raccordé au forage de ouadiour), plus de 2/3 en disposent à la maison. Dans tous les autres villages concentrés autour des sites des forages, c'est l'eau du robinet qui est également utilisé même si les robinets sont encore publics.

Une femme, rencontrée dans une classe d'alphabétisation, nous déclarait : *« nos forages ont servi à beaucoup de choses mais surtout à réduire les corvées d'eau. Aujourd'hui avec la disponibilité des robinets, ce sont les corvées d'eau qui sont allégées et le temps libre est désormais consacré à la formation en langue nationale »*.

Tableau 13 : Robinets privés et publics issus du réseau de raccordement aux forages par village

Villages	Communautés rurales	Nombre de robinets privés	Nombre de robinets publics
Felane	Djilor	07	02
Sadioga	Djilor	08	03
Djilor	Djilor	18	03
Soumnane	Ndiob	7	02
Ndioudiouf	Ndiob	6	02
Thiallé	Ndiob	2	02
Ndiob	Ndiob	7	03
Doyolly	Ouadiour	3	02
Loubel Kelly	Ouadiour	---	02
Thienaba	Ouadiour	04	04
Mbadakhoune	Mbadakhoune	04	03
Ndiago	Ndiago	05	03

Source : Oumar Ndiaye 2002

Ce tableau illustre l'impact que les forages ont eu dans les villages en particulier, mais aussi dans tous les villages environnants non bénéficiaires directes des raccordements. Les témoignages des femmes de Thiallé que nous avons trouvées au puits parce que replongées momentanément dans les corvées d'eau, du fait de la panne du forage de Farare sont très édifiants : « *La disponibilité de l'eau à domicile nous a permis d'épargner notre énergie et même notre argent. Au temps où nous étions confrontées aux corvées d'eau, il fallait nous réveiller très tôt pour pouvoir faire deux tours avant le petit déjeuner et deux autres avant l'heure du marché. Si nous ne nous réveillons pas tôt, les chances sont minimes pour trouver suffisamment d'eau, car, à certaines périodes, les puits se tarissent dès les premières visites matinales* ». Pour certaines familles qui s'étaient attachées les services d'une domestique, il leur fallait entre 4.000F et 5.000F de note mensuelle pour le puisage de l'eau, alors que maintenant, avec un robinet à domicile, on ne paye que 1.500F. Au cours d'un autre entretien que nous avons eu avec un groupe de femmes, celles-ci ont dénombré plus de dix jardins maraîchers réalisés par des familles disposant de robinets à domicile. Ceux-ci sont à

rapprocher de l'expérience qu'a tentée l'association Jeunesse de Thiallé, section féminine dans les premières années de fonctionnement du réseau d'adduction d'eau. *« Ce jardin, soutient une femme membre, allait nous produire beaucoup d'argent, n'eut été la malversation financière que nous avons connue »*. Un autre groupe de Thiallé Sérere, témoigne que *« depuis l'avènement des robinets, plusieurs d'entre nous sont devenues commerçantes. Nous ne ratons plus l'occasion des marchés hebdomadaires pour aller proposer nos produits et en acheter d'autres à revendre au village »*.

VI.2 Impact des structures de santé

Jusqu'en 1997, les populations du village de Darou Salam dépendaient des postes de santé de Ndiob ou de Diakhao et parfois même de Gossas. Un sondage réalisé sur une population de 40 femmes dont 20 ont connu une grossesse entre 1985 et 1992 et 20 autres entre 1997 et 2002, nous donne une idée sur l'importance de la proximité d'une structure sanitaire. Sur les 20 femmes ayant porté une grossesse entre 1985 et 1992, seules 4 suivaient régulièrement des visites prénatales, soit 20%. Pour la période allant de 1997 à 2002, sur 20 autres femmes ayant une grossesse durant cette fourchette de temps, 14 ont suivi des visites prénatales régulières. L'analyse de Mme Diéne., matrone est élogente : *« avant l'existence du poste de santé, je ne voyais partir au dispensaire pour des visites prénatales que les épouses de fonctionnaires qui y trouvaient un intérêt. Elles bénéficiaient en effet d'une allocation familiale pour chaque enfant né. Alors que depuis l'avènement de notre poste de santé, avec la proximité des soins, les femmes en grossesse ont subitement réalisé l'importance des suivis médicaux »*.

VI.3 Impact de l'implication L'ARAF dans le secteur scolaire

Jusqu'en 1996, l'école de Doyolly ne comptait que 3 classes pour une population villageoise estimée à plus de 2.000 habitants. Entre 1997 et 1999, elle a connu un renforcement de la capacité d'accueil qui est l'œuvre de l'ARAF .Nous récapitulons dans le tableau XIV, des chiffres qui montrent une étroite corrélation entre l'augmentation du nombre de salles de classe et la population scolaire de huit localités. Par delà cet aspect, il s'agit de constater une étroite relation entre l'implication de l'ARAF dans la vie de l'école et les performances scolaires.

Tableau 14 : Augmentation du nombre de salles de classe et accroissement de la population scolaire

Années	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Localités
1994-1995	03	138	Ourour
1995-1996	03	122	Diaoule
1996-1977	03	129	Doyolly
1997-1998	02	109	Ndioudiouf
1998-1999	02	107	Ndiourbel Sine
1999-2000	05	179	Sadioga
2000-2001	04	178	Bandadar
2001-2002	04	177	Felane
2002-2003	02	95	Bof

Source : Oumar Ndiaye 2003

Nous constatons que les changements significatifs dans les effectifs sont réalisés les années où il y a eu construction d'une salle de classe. Et dire qu'entre 1995 et 2003, l'Etat n'a pas réalisé de salle de classe, alors que chaque année, la population en âge d'être scolarisée augmente. C'est sans doute face à cette situation que l'ARAF a réagi pour prendre en charge les constructions des salles de classe. La remarque du Directeur d'école de Diaoule, Monsieur Bâ, est nette : « *si nous savons que pour l'essentiel, les populations qui ont financé la construction de ces salles sont constituées d'associations appuyées par l'ARAF, un tel état de fait ne doit plus nous étonner. Ces gens qui sont avec l'ARAF recommandent chaque année que leurs enfants soient inscrits à l'école parce qu'ayant eux-mêmes compris le handicap que constitue l'ignorance* ».

VI.4 Les impacts de l'ARAF dans les autres volets

Ces différents aspects sont subdivisés en plusieurs volets : l'alphabétisation, les écoles communautaires de base, la formation des jeunes filles en rupture de scolarité, la garderie d'enfants, les autres types de formation, les services de la micro-finance, l'appui à la production du sel, l'élevage des chèvres, le maraîchage et la gestion des ressources naturelles.

VI.4.1 L'alphabétisation

L'analphabétisme gagne « 59,6% des sénégalais d'au moins 20 ans, 67% des sénégalais âgés de 15 à 49 ans ». ³⁵ Face à cette situation, l'Etat et ses partenaires privés (ONG, sociétés privées d'encadrement) initient chaque année une campagne d'alphabétisation fonctionnelle (CAF).

L'ARAF développe depuis 1994 un programme d'alphabétisation en langues Serere et Wolof. Cette activité se poursuit encore et vise prioritairement les femmes, catégorie la moins instruite en milieu rural. De 1994 à nos jours, 38 villages ont bénéficié de classes d'alphabétisation. Certains parmi les plus peuplés, à l'image de Toubacouta et Tattaguine comptent deux classes, ce qui a porté le nombre de classes d'alphabétisation à 40 avec un effectif total de 1800 auditeurs. 92% des apprenants sont des femmes. Le tableau suivant indique la répartition des villages abritant une activité d'alphabétisation par communauté rurale.

Tableau 15 : Répartition spatiale des classes d'alphabétisation

Communautés rurales	Toubacouta	Ndiob	Tattaguine	Djilor	Ouadiour
Villages	Ndoumboudji	Ndiourbel Sine	Tattaguine/escle	Djilor	Ouadiour
	Missirah	Bof ndoyene	Tattaguine/serere	Lerane	Doyolly
	Soukouta	Bof ndemene	Thiamene Ngohé	Gagué	Thienaba
	Bettenty	Darou salam	mbadatte	Soume	Loubel Kelly
	Keur Alpha	Farare	Ndiosmone	Kamatane	Missirah
	Toubacouta	Ndioundiouf	Poultock	Mbambara	Loumby
		Ndiob	Keur Mangary	Ndourndour	
		Bangadadji	Paufine	Felane	
			Keur cheikhou		
			Keur Waly		
TOTAL	06	08	08	10	06

Source : Oumar Ndiaye 2002

³⁵ **MEFP/DPS(1999)**: Situation économique et social du Sénégal

A la lumière du tableau ci-dessus, la communauté rurale de Djilor apparaît comme la plus dotée en classes. Cette situation est surtout le résultat de l'enracinement de l'ARAF dans la dite communauté rurale. 95% des individus que nous avons interrogés dans cette communauté rurale connaissent l'ARAF et sont en mesure d'énumérer au moins 3 de ses activités. Les communautés rurales de Toubacouta et Ouadiour totalisent le moins de classes d'alphabétisation car, elles sont les dernières à être ciblées par l'ARAF dans ce volet.

Le groupement villageois constitue la cellule de base ou le niveau d'organisation auquel est affectée une classe d'alphabétisation. En d'autres termes, pour bénéficier d'un centre d'alphabétisation le village doit présenter à l'ARAF un regroupement de 30 à 50 membres et de préférence composé majoritairement de femmes. Ce choix se justifie certainement par le fait que le partenaire financier de l'ARAF en matière d'alphabétisation, se trouve être le Projet Alphabétisation Priorité Femme (PAPF). Celui-ci, de par sa dénomination, laisse clairement entendre son orientation centrée fondamentalement sur la femme. Cela prouve que même avec les ONG rurales, la décision est conditionnée par des facteurs exogènes. Le partenariat et la recherche de financements délocalisent le centre de décision du milieu rural vers la ville.

Le PAPF a commencé à appuyer l'ARAF en 1995, deuxième année de l'expérience de l'organisation rurale en matière d'alphabétisation. Pour la première année, le bailleur était l'Association Nationale pour l'Alphabétisation Fonctionnelle des Adultes (ANAFSA). Chaque cycle de formation en alphabétisation dure 2 ans.

VI.4.2 Les écoles communautaires de base (ECB)

La faiblesse du taux de scolarisation, surtout en campagne a conduit à des stratégies reposant sur l'éducation de base. En milieu rural l'absence d'écoles élémentaires à cycle complet exclue une partie des enfants en âge de scolarisation. De même, les facteurs sociaux dans les villages font que plusieurs élèves abandonnent les études avant la classe de CM². Ainsi, beaucoup d'adolescents ruraux sont laissés en rade. Face à cette déperdition scolaire, le Sénégal, à l'instar de plusieurs pays de la sous-région (Burkina-Faso, Mali, Guinée Conakry)³⁶ initient des ECB pour « *assurer aux jeunes âgés de 9 à 15 ans non scolarisés ou*

³⁶ **Ouedraogo Yaya** (1994) : Le Sahel, Stratégies pour un développement durable : expérience du PDIS en gestion des terroirs et le développement local. Dakar/Saint-Louis, 62 pages.

déscolarisés prématurément une éducation de base devant faciliter leur insertion professionnelle ». ³⁷ Les ECB sont pour cette raison, à plus de 95% implantées en milieu rural. Les écoles communautaires de base présentent comme objectifs spécifiques la valorisation de l'entrepreneuriat local par la formation d'artisans ruraux.

Le programme ECB de l'ARAF ou « école du village » a débuté en 1995. il a tout d'abord porté sur 02 villages. La nécessité de poursuivre cette formule du fait de son intérêt fera naître une deuxième génération de 03 autres écoles en fin 1998, ce qui élève à 05 ECB mentionnées dans le tableau XVI.

Tableau 16: Répartition des ECB

Villages ECB	Comm. Rurales	Effectifs/classes		
		G	F	T
Tattaguine	Tattaguine	84	86	170
Bangadadji	Ndiob	76	93	169
Thiénaba	Ouadiour	88	96	184
Sadioga	Djilor	82	96	178
Mbar	Mbar	97	97	194
Totaux	5	427	468	895

Source : Oumar Ndiaye 2003

La première génération d'ECB a eu pour bailleur de fonds le Plan d'Action Programme Alphabétisation (PAPA). Elle a un financement annuel de 9 350 000 francs. L'expérience réunit 353 élèves dont 164 garçons. Ici, la priorité n'est pas accordée aux femmes, car l'objectif n'est pas seulement d'apprendre à lire et à écrire, mais aussi de former des jeunes dans des corps de métier que sont la menuiserie, la teinture, la charpenterie, ... pour limiter la dépendance vis-à-vis de la ville.

Deux communautés rurales ont bénéficié de ce premier programme de 02 classes. Il s'agit de Ndiob et de Ouadiour. Les élèves sont formés pour une durée de 4 ans et devront ensuite poursuivre une formation professionnelle dans le centre de l'organisation conçu à cet effet. La tranche d'âge des élèves se situe entre 9 et 15 ans, car à ce stade, les adolescents et les adolescentes sont supposés avoir une maturité qui puisse permettre d'assimiler les enseignements dispensés en Serere ou en wolof.

³⁷ Opcit

La deuxième génération d'ECB a vu le jour grâce à un appui financier et matériel de la Coopération Technique Belge au Sénégal.

Les ECB de la deuxième génération ont été installées dans les communautés rurales de Djilor, Mbar et Tattaguine. Les critères de sélection des villages ont été l'intérêt manifesté par la communauté qui les sollicite, le degré de motivation pouvant renseigner sur l'implication future des populations dans l'activité. Une vingtaine de demandes a été formulée par des villages, ce qui témoigne de l'aspiration des populations rurales à accéder à ce volet éducatif.

Les ECB de la deuxième génération font suivre un programme d'initiation de 3 ans avant l'accès au centre de formation de l'ARAF. Les enseignements sont dispensés en langue serere ou wolof et le crédit horaire est de 4 heures par jour (du lundi au vendredi). Les manuels sont également édités en langue locale. Les élèves s'exercent à la lecture, au calcul en serere ou wolof et en français.

Chaque école du village a mis sur pied un comité de gestion composé de parents d'élèves et du volontaire de l'éducation (l'enseignant) pour veiller au bon fonctionnement de l'école et pour régler toutes les questions qui gravitent autour de celle-ci.

La communauté villageoise a en charge plusieurs aspects relatifs à l'école : construction de salle de classe, hébergement du volontaire de l'éducation, initiation d'activités génératrices de revenus (jardin scolaire, champ collectif, boutique, pharmacie communautaire, boulangerie, ...)

Les droits d'inscription s'élèvent à 1500 francs par élève pour contribuer à l'achat de fournitures, le reste des frais de scolarité étant pris en charge par la structure.

En ce qui concerne les ECB force est de noter qu'elles ont largement contribué à offrir à la zone les mêmes opportunités de capitalisation des connaissances que dans les villes. Mieux encore elles ont relevé les taux de scolarisation de la zone. Cette volonté de distribuer la formation est d'autant plus légitime que l'accès des populations rurales à l'éducation est moins évident.

En outre la gestion de l'ECB installe chez les enfants le goût du travail communautaire.

En effet le fonctionnement de l'école est partiellement pris en charge par les populations ciblées : Construction de la salle de classe, achat de la craie et éléments accessoires. Les activités menées pour subvenir à ces besoins primaires sont le jardinage scolaire, l'embouche bovine, la cueillette des fruits sauvages, le champ collectif...Ce qui ressemble véritablement à la coopérative scolaire dans les écoles dites formelles. D'autres activités non productives sont menées par les élèves : assainissement du village, animation sur plusieurs thèmes (santé, hygiène avec le facilitateur ou volontaire de l'éducation.)

VI.4.3 La formation des jeunes filles en rupture de scolarité

Elle se déroule dans le centre de formation de l'ARAF. Ce programme est initié pour des jeunes filles dont la scolarité a été arrêtée. La formation consiste à apprendre la couture, la broderie, la teinture, la savonnerie artisanale, mais aussi en un renforcement en français et offre des cours d'alphabétisation en langue serere ou wolof.

Le centre est fonctionnel depuis février 1998. la première génération d'auditrices a terminé sa formation au mois de juin 2000. Elle a compté 65 filles âgées entre 16 et 21 ans venant des villages des arrondissements de Mbadakhoune, Diakhao, Niakhar ,Ouadiour et Djilor ,mais aussi les villes de Gossas et de Guinguinéo.

L'ONG Aide et Action et l'ARAF ont en partenariat mis en œuvre ce programme de formation des jeunes filles, ce qui a représenté une enveloppe financière de 18 250 000 francs. La tutelle des jeunes filles est solidairement assurée par les familles de la ville de Gossas. Plusieurs d'entre elles ont accepté de loger et de nourrir les auditrices.

Pour les besoins de la formation, chaque élève a dû verser, à titre de droits d'inscription, la somme de 2 500 francs. 1000 francs ont été déboursés par chaque auditrice pour l'acquisition d'une blouse. Cela a constitué la participation symbolique qui peut motiver les parents et les élèves à mieux prendre en considération les raisons de la formation.

La formation des jeunes filles en rupture de scolarité vise à valoriser les ressources humaines féminines mobilisables dans les campagnes et villes de la région.

Les filles en formation sont à l'instar des celles des grandes villes comme Dakar et Thiès en mesure de tricoter, de réussir une broderie, de fabriquer du savon artisanal, de lire et écrire, ... Nous avons aussi assisté à l'exposition de produits confectionnés par ces élèves en 2002. Ils ont été appréciés par des personnes venues de la ville de Fatick mais aussi par les populations de la ville de Gossas. Les articles proposés au public étaient composés de vêtements teintés, de nappes de tables, de draps, d'habits à maille tricotés pour les nourrissons et les femmes, de savon artisanal...Le tableau ci-dessous montre l'origine des auditrices de cette formation.

Tableau 17 : Répartition des auditrices selon le village et la communauté rurale d'origine

Villages d'origine	Comm. Rurale	<u>Effectif</u>
Sadioga	Djilor	03
Ouadiour	Ouadiour	03
Djilor	Djilor	05
Thiallé	Ndiob	02
Felane	Djilor	02
Mbadakhouné	Mbadakhouné	05
Ndiago	Ndiago	04
Ourour	Ourour	03
Gagué	Djilor	02
Patar	Patar	03
Mbambara	Djilor	02
Diaoulé	Diaoulé	04
Kamatane	Djilor	02
Gossas	Gossas	14
Guinguénéo	Guinguénéo	11
Total	-	65

Source : L'ARAF 2003

VI.4.4 La garderie d'enfants ou « enfance école »

Elle est fonctionnelle en saison des pluies quand les travaux champêtres occupent quotidiennement les parents. C'est un système qui permet en période de soudure, de sécuriser les enfants sur les plans alimentaire et sanitaire. Dans les campagnes du Sine, les femmes jouent un rôle dans la conduite des travaux agricoles.

Elles sont responsables ou propriétaires de champs de cultures et restent ainsi préoccupées par les activités durant toute la saison des pluies. Au courant des mois de juillet, août et une partie du mois de septembre, la disette sévit en milieu paysan, ce qui pose le réel problème de

l'entretien des enfants. Les femmes évoluent entre deux situations assez délicates : les foyers dépourvus de ressources alimentaires et financières et les travaux champêtres.

La saison des pluies est également très propice au développement du paludisme. Les couches les plus vulnérables sont les enfants. Ainsi, le programme « enfance-école » mis en œuvre par l'ARAF semble pertinent car, il allège la charge des femmes, leur permettant de disposer de plus de temps de travail, assure le suivi sanitaire de l'enfant de même que sa sécurité alimentaire.

Au-delà de cet aspect non négligeable, l'éducation intellectuelle et sociale des enfants est d'un grand intérêt pour les parents. En 1998, 47 enfants ont bénéficié de cette éducation maternelle, contre 40 en 1999, 50 en 2000, 48 en 2001 et 51 en 2002 moyennant une contribution en nature de 2kg de céréales.

La garderie se situe dans l'enceinte du siège de l'ARAF. Les activités se déroulent sous le contrôle de deux auxiliaires formées à cet effet.

VI.4.5 Les autres types de formation

Pour le bon déroulement de ses activités, l'ARAF a créé des comités de gestion de banques céréalières, de banques villageoises. Ils sont en général dirigés par les responsables ou les membres les plus actifs des groupements villageois.

La formation est administrée aux membres du comité de gestion, qui, à leur tour répercutent les connaissances aux autres membres. Il s'agit de faire comprendre comment gérer une banque villageoise, les relations entre les groupements, les unions de groupements, la tenue de réunions, la rédaction d'un procès-verbal ou d'un compte-rendu en langue nationale, etc. Ces formations sont dispensées par l'ARAF.

Les superviseurs, volontaires de l'éducation, moniteurs de banques ainsi que les différents animateurs de l'ARAF ont également bénéficié de la formation chacun, dans son domaine. Elle est distribuée par des structures étrangères à l'ARAF comme les ONG Aide et Action, « 7A », Vétérinaires Sans Frontières... ou l'Inspection Régionale de l'Education Nationale de Fatick. Cependant, cette formation reste largement insuffisante car le développement exige outre la volonté, des connaissances pointues et appropriées. Les besoins dépassent les séances de recyclage du personnel, ils réclament des aptitudes en sociologie rurale et en économie rurale. Or, ce sont ces éléments qui manquent à l'ARAF.

VI.4.6 Le service de la micro-finance

Le concept de « Micro-finance » fait appel au financement d'activités de petite envergure à des conditionnalités plus souples que celles des institutions bancaires puisqu'il privilégie la confiance. Elle est en général tenue par des ONG et des organismes mutualistes regroupant les caisses de crédit populaire, le crédit mutuel, ... qui constituent les systèmes financiers décentralisés, structures non plus fixées dans certaines capitales régionales ou départementales comme les banques (exemple de la Société Générale de Banques au Sénégal), mais disséminées sur le territoire national. Ce sont des structures dont les ratios sont moins contraignants que ceux des banques. Le crédit sous forme de tontine (qui est ancien, pratiqué surtout par les femmes en milieu urbain) peut aussi être considéré comme de la Micro-finance. C'est un système qui a également permis aux intervenants d'atteindre les zones rurales où les populations souscrivent sans craindre les garanties coercitives imposées par les banques (salaires, habitat, apport personnel, ...)

Le service de la Micro-fiance de l'ARAF comprend deux grands volets : les banques villageoises pour le système épargne-crédit et les magasins de stockage de céréales pour la sécurité alimentaire, notamment en période de soudure.

VI.4.6.1 Le système épargne-crédit

Le système épargne-crédit a démarré depuis 1995 . Le Catholic Relief Services (CRS) était les bailleurs de fonds qui exclusivement finançait cette activité. L'outil économique qui est mis sur pied pour gérer les transactions financières est la banque villageoise. En effet, depuis 1989, le CRS est l'organisme qui a instauré au Sénégal les banques villageoises et dégage en fonction de ses préoccupations et sa démarche, la philosophie ainsi que la méthodologie et la gestion de cette institution.

Depuis 1995, l'ARAF a dirigé un vaste programme de crédit rural. Il faut cependant s'interroger sur le fondement juridique de son statut de prêteur d'argent.

L'ARAF est comptabilisé parmi les Systèmes de Financement Décentralisés (SFD) au Sénégal qui « regroupent une variété d'expériences d'épargne et/ou crédit [...] mises en œuvre pour les populations à la base, avec ou sans le soutien technique et/ou financier de partenaires extérieurs en vue d'assurer l'autopromotion économique et sociale de ces populations »³⁸. Selon la BCEAO, il existe au Sénégal trois types de structures :

³⁸ BCEA-BIT (1998) : Banque de données sur les systèmes financiers décentralisés 1996-1997.

- ◆ Les institutions d'épargne et de crédit ;
- ◆ Les organisations ayant comme activité unique ou principale la distribution du crédit ;
- ◆ Les organisations pour lesquelles l'octroi de crédit est une activité accessoire.

L'ARAF est dans la première catégorie car elle a au départ misé sur « le rôle central de l'épargne pour le crédit ». Mais de nos jours, elle semble plutôt avoir opté pour le dernier type eu égard à la diversité des domaines embrassés et au recul observé dans son programme de crédit.

La loi 95-03 du 05 janvier 1995 portant sur les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit soustrait les SFD « du champ d'application de la loi bancaire ». En application de ladite loi, l'ARAF est classée dans la catégorie « Epargne/crédit », ayant signé une convention avec le Ministère des finances.

Le crédit alloué par l'ARAF a connu des évolutions depuis 1995. L'organe pouvant jouir d'un prêt est le regroupement villageois, même si l'argent est individuellement remis aux membres. Cela est très proche de la formule de la caution solidaire car, un membre peut pénaliser tout un groupe s'il n'honore pas ses dettes : ce qui est du reste injuste. Dans chaque groupement, 35 personnes au moins et 50 au plus (en majorité des femmes) bénéficient du prêt remboursable à un taux d'intérêt de 15%. En règle générale, chaque membre peut obtenir 15 000, 17 500, 20 000 ou 22 500 francs pour une durée de 6 mois appelée « cycle ».

La somme totale du financement de départ des différents groupements (premier cycle) est de 26 250 000 francs. Cependant, les opérations ont continué jusqu'à atteindre 43 850 000 francs entre 1725 femmes et 839 hommes.

Après 7 cycles, la banque villageoise devient autonome et gère ses propres transactions car ses intérêts lui permettent de redistribuer les fonds à ses membres sans avoir recours à une quelconque structure de financement.

La banque villageoise a une mode de fonctionnement particulier. Pour y adhérer, il faut appartenir à un groupement, puis acheter un livret individuel d'épargne et de crédit qui vaut 500 francs pour enregistrer les opérations bancaires, et verser une épargne initiale de 1 000 francs (« épargne symbolique »).

L'argent octroyé provient de deux comptes : le compte externe et le compte interne. Le premier représente les ressources financières appartenant au CRS, tandis que le second est constitué de fonds issus des intérêts générés par les prêts du compte interne et de l'épargne des débiteurs.

Les prêts du compte externe sont distribués et le remboursement s'effectue avec un taux d'intérêt de 15%. A titre d'exemple, chaque membre qui reçoit la somme de 15 000 francs est tenu de verser à l'ARAF un montant de 17 250 francs à la fin du cycle (6 mois plus tard).

Les ressources provenant des intérêts sont réparties comme suit :

- ◆ 8% pour les charges de fonctionnement de l'ARAF ;
- ◆ 7% qui représentent les bénéfices à verser dans le compte interne pour le financement de nouvelles activités de crédit.

L'épargne de chaque bénéficiaire ne dépend que de la volonté individuelle d'en produire davantage ou peu. Chaque bénéficiaire est tenu de verser une épargne au moins équivalente à 20% du montant du prêt. Il peut en produire davantage s'il le désire. Cette somme est restituée au bénéficiaire du crédit à la fin des cycles. Au cours du cycle, tout bénéficiaire qui démissionne peut réclamer ses épargnes.

La redistribution des ressources du compte interne obéit à certaines règles. La durée du cycle n'est plus de 6 mois, mais d'un ou de 5 mois avec des taux d'intérêt respectifs de 5% et de 25%. Le compte interne a pour vocation de financer ceux ou celles qui n'ont pu bénéficier du prêt du compte externe : Les autres membres du groupement –car les groupements comptent plus de 50 membres en général.

Les instances d'une banque villageoise sont :

- ◆ L'Assemblée Générale qui regroupe l'ensemble des membres. Elle se réunit tous les mois en présence du superviseur des banques délégué par l'ARAF;
- ◆ Le Comité de Gestion. Il regroupe le président, le Trésorier et le secrétaire qui sont des femmes. C'est l'instance qui s'occupe de l'organisation de la banque et sert de courroie de transmission entre l'ARAF et les membres.

Les banques villageoises ont constitué un outil économique important chez les femmes. Elles ont à cet égard, eu des impacts positifs sur la population en permettant de :

- développer le sens de l'épargne chez les femmes : elles ont compris qu'en épargnant, elles génèrent des ressources substantielles leur permettant d'être à l'abri de certains besoins. Plus l'épargne est consistante, mieux elle crée une marge financière pour entreprendre d'autres activités ;
- entreprendre de petits investissements pouvant générer des revenus : les femmes essaient de faire preuve d'imagination en recherchant des créneaux

porteurs. C'est ainsi qu'elles se lancent dans le commerce de détail de certaines denrées comme le sucre ;

- prendre en charge une grande partie de la dépense quotidienne et des petits desiderata, ce qui parfois l'émancipe par rapport à l'époux ;
- accroître les liens de solidarité entre les membres puisque étant unis autour d'un même outil de production.

VI.4.6.2 les banques céréalières ou BC

L'ARAF, dans sa politique d'aide à la sécurité alimentaire, finance des banques céréalières en vue de constituer des stocks céréaliers distribués en période de soudure. Ces banques existent dans 7 villages de la région : Ndiourbel Sine, Niomré, Ouadiour, Mbadakhone, Patar Sine, Sadioga et Missirah. Les banques de céréales ont coûté 9 750 000 francs pour la réhabilitation des magasins et la constitution des premiers stocks.

Les stocks sont constitués en période d'abondance, moment de la commercialisation des produits de l'agriculture sous pluie. Une commission (le Comité de Gestion de la BC et un responsable délégué de l'ARAF) discute le prix d'achat du kilogramme. Il varie entre 50 et 100 francs selon l'état des récoltes. Au moment de la revente, la même commission se réunit et fixe le prix en fonction des cours pratiqués sur les marchés de Kaolack et de Fatick. En général, il tourne autour de 150 à 175 francs le kilogramme.

Les bénéfices tirés de ces transactions sont scindés en trois parties :

- ✧ Une part revient à l'ARAF pour ses charges de fonctionnement ;
- ✧ Une autre est épargnée au profit de la population ciblée pour ultérieurement assurer l'autonomie financière de la banque ;
- ✧ Une dernière part est constituée pour le fonctionnement de la banque : paiement du gérant, réfections du magasin, etc.

Après trois années de fonctionnement d'une banque céréalière, l'ARAF se retire et laisse le soin à la communauté villageoise de pérenniser l'activité. Les banques céréalières constituent un moyen efficace au double plan de la sécurité alimentaire et de la rémunération des efforts des producteurs agricoles.

En effet, les banques céréalières concentrent leurs interventions sur des marchés principalement au niveau du village, ou elles offrent non seulement un débouché commode et

intéressant aux producteurs aux périodes d'abondance relative, c'est-à-dire généralement après la récolte, mais surtout permettent d'accéder facilement aux approvisionnements en céréales vivrières à des prix raisonnables au moment de la période de soudure. La disette qui se situe entre juillet et août, est redoutable en milieu paysan. Les banques céréaliers lèvent substantiellement les contraintes liées au manque de vivres et qui handicapent sérieusement les travaux agricoles effectués par les paysans. Il faut aussi comprendre que les quantités de céréales (mil, sorgho, maïs) sont achetées auprès des producteurs des villages que polarise chaque banque. Dans le Sine, dès les premières récoltes, les producteurs se livrent de façon inconsidérée à la commercialisation et à de vils prix. En octobre, dans certains villages, le prix du kilogramme varie entre 35 et 50 francs. Des commerçants venus de la ville achètent une grande partie des céréales qui sera stockée puis revendue aux paysans en période de soudure à raison de 200 à 225 francs le kilogramme. L'ARAF a dans ce cadre contribué à la sécurité alimentaire des campagnes, mais aussi elle a représenté un client fixe achetant les produits à plus de 50 francs contrairement aux commerçants provenant des centres urbains. C'est pourquoi les banques céréaliers sont aujourd'hui considérées comme des palliatifs à cette situation destructrice des équilibres de la campagne. La composition des stocks dans les magasins céréaliers permet non seulement de garder et de conserver des céréales au village, mais pallie le long déplacement des paysans vers les villes, ce qui est une perte de temps qui devrait être consacré aux autres travaux. Les frais de transport, onéreux se répercutent également sur la situation financière des ruraux.

VII.4.7 L'appui à la production du sel

Dans la région de Fatick, la production du sel est une activité très ancienne. Elle s'opère dans les marais salants et apparaît comme une seconde source de revenus pour les producteurs et surtout pour les productrices. La campagne de production du sel se fait dans la langue salée du fleuve Sine qui s'étend de Ndiémou au nord-est de Fatick à Palmarin au sud-ouest de Fatick en passant par Nérane, Fayil, Faoye et la zone de Djilas. La production de sel varie suivant la pluviométrie : elle augmente quand les précipitations s'installent tardivement. Des zones de production ont été inventoriées dans les communautés rurales de Mbéllacadio, Loul Sessene, Djilas, Fimela et Ngathie Naoudé.

Nos entretiens avec les femmes nous ont révélé que le sel jadis exploité par les femmes, attire aujourd'hui de plus en plus les industriels et les hommes d'affaires du milieu.

C'est pourquoi, l'ARAF a décidé depuis 1996, d'appuyer les groupements de femmes intervenant dans le secteur du sel. L'ARAF a pris en charge les aménagements consistant à

délimiter les champs, à créer les ouvertures afin d'emprisonner l'eau de mer et à fermer les bassins en attendant l'évaporation. La récolte se fait par state et s'opère 15 jours après.

L'ARAF appuie les femmes à l'iodation, à l'emballage, à la couture des sacs et à la commercialisation.

Selon les femmes interviewées les rendements sont intéressants car un champ de sel peut fournir jusqu'à 10 tonnes tous les quinze jours. Une femme rencontrée à Mbellacadio résume l'apport de l'ARAF en ces termes : « *grâce à l'ARAF le caractère artisanal de la filière a été levé : les moyens de production ne sont plus rudimentaires, les unités d'iodation sont devenues plus rapides, les machines à coudre sont plus nombreuses et performantes, les bassines livrées sont de meilleure qualité, les grattoirs sont plus adaptés et le stockage a été amélioré. C'est pourquoi les commandes sont plus fréquentes et plus rapprochées. L'ARAF prospecte des marchés pour nous et initie des modules de formation et à tous les niveaux de la production du sel.* »

VI.4.8 L'élevage des chèvres

Cette activité est pratiquée dans 9 villages de l'arrondissement de Colobane, dont plus de la moitié dans la seule communauté rurale de Mbar. L'expérience est réalisée exclusivement sur l'espèce caprine, gérée par des femmes seulement. Il s'agit d'un financement du CRS d'un montant de 17 millions de francs.

La méthodologie des bergeries villageoises est la suivante : chaque bénéficiaire dispose de chèvres (4 pour chaque femme) et les produits des deux premières gestations lui reviennent. Ceux de la troisième sont remis à l'ARAF qui les distribue à d'autres villages.

VI.4.9 Le maraîchage

Il est également financé par le CRS dans 7 villages dont 4 dans la communauté rurale de Ndiago : Il s'est agi de clôturer le terrain destiné à abriter l'exploitation, du fonçage de puits pour l'arrosage des plantes et le matériel : brouettes, bêches, râtaux, etc. Chaque village a son périmètre maraîcher de 3 hectares équipé d'une valeur de 1 687 500 francs.

VI.4.10 La gestion des ressources naturelles

Cette rubrique est devenue un thème central des structures d'appui au développement. L'ARAF a réalisé une pépinière de 1 000 plants de prosopis pour le reboisement des forêts de

sa zone d'action. Cependant des pépinières d'autres essences sont entretenues par l'organisation qui, périodiquement mobilise ses membres sous le slogan « un membre, un arbre ». Cette action a eu des résultats puisque dans les villages où elle a lieu, la saison pluvieuse aidant, le suivi a existé et des espaces de prosopis et d'accacias ont commencé à pousser. L'innovation est que le prosopis qui, dans la région est un arbre sauvage, est cette fois-ci entretenu par les populations du fait de la sensibilisation faite par l'ARAF, visant à l'exploiter en grande quantité pour ses fruits. Les noix d'accacias sont vendues à 50 francs le kilogramme. L'opportunité offerte par ce nouveau créneau motive les populations rurales. Les unions et les groupements pensent pouvoir en tirer des revenus substantiels. Le service de la gestion des ressources naturelles de l'ARAF a mené des campagnes de sensibilisation auprès des ruraux pour les convaincre de la nécessité de planter plus d'arbres tout en mettant l'accent sur le suivi régulier des sujets et d'éviter au mieux les feux de brousse.

CHAPITRE VII :

LES DYNAMIQUES SOCIALES INDUITES PAR L'ARAF

La question de la construction d'une cohésion sociale dans le cadre du développement local a été tout au long de cette recherche, le fil conducteur de notre tentative de compréhension des logiques issues de l'impact de l'ARAF dans cette région. Il résulte de cette question que la problématique du changement social et de la recomposition du lien social demeure un des axes majeurs de l'ARAF qui, en tant que structure d'appui au développement dans la région de Fatick se veut un élément de transformation sociale. Qu'est ce qui peut arriver donc de nouveau qu'il s'agit d'élucider dans le lien social, pour mieux cerner les changements survenus dans les comportements des différents acteurs ? Autrement dit, en quoi l'ARAF peut-il susciter de nouvelles dynamiques de changement social et de recomposition du lien social dans la région.

Autant de questions intéressantes qui nécessitent d'être investies pour, leurs vérités, vu l'importance des enjeux qu'elles suscitent.

En effet la région de Fatick, à l'instar des autres régions qui ont subi les effets de la cosmologie matérialiste occidentale, a connu un vaste processus de déstructuration de la configuration de ses structures économiques, politiques, culturelles et sociales, qui a eu pour effet un délitement progressif du lien social. La monétarisation de l'économie, mais aussi la diffusion de modèles exogènes culturellement et socialement déterminés, y ont profondément transformé les rapports sociaux. Cette situation est d'avantage plus significative dans les terroirs où se sont développées les cultures de rente (c'est le cas de la région de Fatick) qui ont complètement bouleversé les modes d'exploitation traditionnels et conduit à une recrudescence des enjeux ayant engendré une pression foncière et des pratiques d'exclusion qui étaient jusque là presque inconnues.

Dans ce contexte, les entretiens eus avec les acteurs représentant les différentes catégories socioprofessionnelles à l'échelle locale, nous ont fourni une abondante source de renseignements révélateurs de l'évolution des mentalités et indicateurs des sphères où le changement social s'exprime de manière plus sensible.

L'impression d'ensemble laissée par l'analyse de ces informations, est que le thème le plus récurrent demeure celui des discordes autour de la distribution des ressources naturelles et surtout la terre, d'où la nécessité de procéder à une négociation sociale devant déboucher sur

une nouvelle régulation sociale susceptible de recomposer le lien social, mais aussi de porter les éléments du changement social.

VII.1 La recomposition du lien social.

Dans la région de Fatick, l'ampleur de la compétition autour de l'accès aux ressources naturelles demeure un des faits les plus marquants de l'analyse des pratiques quotidiennes des acteurs. Cette situation s'explique par l'emplacement même de la région qui se trouve dans le bassin arachidier (à forte vocation agricole), mais aussi par le délitement progressif du lien social dans cette région qui a connu l'interventionnisme dirigiste des sociétés de développement d'une part, et d'autre part plusieurs vagues de migrants qui ont contribué à rompre l'homogénéité sociale et fait disparaître les différentes formes de solidarité.

Dans cette optique l'ARAF a été à bien des égards un médiateur qui a fédéré les énergies des différents acteurs du système social local. Grâce à l'ARAF, il y a eu une articulation entre les différents niveaux de solidarité caractérisant les différentes structures (organisations paysannes, groupements féminins, associations villageoises de développement, groupements d'intérêts économiques, conseil rural, organismes nationaux et internationaux.) et les acteurs ont pu transcender les identités de groupes pour opérer le passage vers une nouvelle forme de lien social basée sur le compromis et la coopération. Cela a supposé de la part de l'ARAF une négociation sociale accrue, assortie de la production d'une nouvelle forme de régulation sociale. Le processus de prise de décision initié par l'ARAF, demeure un des moments forts de la recomposition du lien social.

En effet, il permet aux différents acteurs à la base de renouer davantage à travers le jeu de la négociation, le lien qui les unit dans le cadre de la gestion du terroir local pour la recherche d'une décision plus efficiente et plus démocratique. L'ARAF est donc un outil de concertation dont l'objectif primordial est de faire partager la responsabilité de décider au maximum d'acteurs, et ce faisant de montrer davantage toute l'importance et le caractère nouveau de la négociation. Mais la négociation n'est pas toujours facile, elle est même à la longue fatigante surtout quand elle est centrée sur la question de la distribution des ressources. C'est d'ailleurs le sentiment de cet agriculteur qui nous dit que « *la spécificité de la concertation pour aboutir à la négociation peut traîner en longueur sans qu'aucune mesure ou décision ne soit prise, du fait de l'absence d'une instance de validation des différents scénarios.* » Cependant le mérite de l'ARAF est d'avoir instauré un système de démocratie participative autour de la gestion des affaires publiques locales. Ce système loin des textes sur la décentralisation qui ne cessent d'en parler dans leurs diverses publications sans pour autant que cela ne se traduise

dans la réalité, doit trouver ses racines dans le vécu quotidien des acteurs de la base ;en d'autres termes dans les conditions particulières dans lesquelles s'effectuent leurs interactions quotidiennes. Ce système de démocratie participative constitue à bien des égards, un élément moteur susceptible de promouvoir un nouveau modèle culturel de relation sociale, à savoir la négociation, capable à elle seule d'opérer le passage du dirigisme caractérisé par l'imposition des décisions du « haut vers le bas »³⁹, vers la confiance mutuelle fondée sur la participation active des différents acteurs aux affaires des collectivités de base, et partant à la prise de décision.

VII.2 Les éléments du changement social

Le changement social, c'est des ruptures et des permanences, des continuités et des discontinuités. L'enjeu principal dans ce contexte, demeure la saisie du sens de ce changement social, c'est-à-dire la compréhension des stratégies et attitudes adoptées par les différentes catégories d'acteurs, vis-à-vis des changements introduits dans la société régionale par l'ARAF. Selon Zaoual, dans la présentation de la méthodologie des sites symboliques, les individus adaptent toujours leur comportement à leur site d'appartenance et à la situation dans laquelle ils se trouvent, et poursuit-il, ce « *comportement adapté* »⁴⁰ constitue un principe de rationalité. Ainsi plusieurs types de stratégies se laissent appréhender. Parmi ceux-ci, nous avons les stratégies de rupture qui sont celles opérées par les acteurs qui misent sur les changements et qui s'en saisissent comme autant d'opportunités, et les stratégies d'équilibre dans lesquelles les réactions à l'égard des changements sont défensives, car les acteurs canalisent leur énergie pour maintenir les équilibres existants.

Il s'agit donc ici d'exposer les éléments du changement susceptibles d'être induits par l'ARAF et d'analyser les réactions des individus, institutions et organisations concernées par ce programme, en d'autres termes les comportements qu'ils adoptent grâce à ce programme.

Ici l'innovation induite par l'ARAF consiste en une forme de changement consacrée par la diffusion de techniques nouvelles, de savoirs nouveaux, en somme la production d'une nouvelle connaissance visant à faciliter la vie des populations. En plus de cela des mutations profondes interviennent dans le comportement des acteurs et surtout dans les pratiques quotidiennes des organisations communautaires de base.

³⁹ **Metangmo Pierre Marie (1986)** : *Développer pour libérer*. L'harmattan, 205 pages.

⁴⁰ **Zaoual, H (1992)** : *La méthodologie des sites symboliques*, Réseau Sud-Nord, Bruxelles, Culture et Développement, Vol.3, N°10/11 : 15-17.

En effet grâce à l'ARAF ces organisations font preuve dans leur majorité d'une dynamique de réussite et de pérennité. Les membres de ces organisations se conduisent en sujets animés car ils examinent la réalité sociale, la soumettent à une réflexion critique, l'analysent et se rendent compte de ce qu'ils peuvent y changer et en conséquence ils prennent des initiatives et considèrent d'un œil critique les actions qu'ils ont entreprises.

Il y a aussi la valorisation de la communication sociale qui demeure un des aspects majeurs induits grâce à l'ARAF. Cela constitue une source essentielle de progrès, dans la mesure où elle permet d'instaurer une dynamique d'échange, créatrice de synergie et de sens inclusif. A ce propos, l'opinion de ce paysan interrogé est significative : « *Si on ne se parle pas, on ne pourra jamais avancer. Chacun fera ses activités de son côté, et ce sera le statut quo.* »

Communiquer avec la base donc, c'est redonner la parole à ceux qui en ont été privés. Cette communication sociale constitue un outil essentiel pour la libération de la créativité populaire et pour la participation de la base à la maîtrise de leur créativité⁴¹. D'une part, elle permet de renforcer l'identité collective de la collectivité et la conscience qu'elle est confrontée à des problèmes communs qui nécessitent une concertation et un échange entre les acteurs du système social local. D'autre part, elle permet de consolider l'organisation communautaire, la prise de décision et la capacité d'action collective de la communauté, pour affronter les problèmes prioritaires identifiés et entrevoir des voies de résolution plus efficaces de ceux-ci.

VII.3 La mise en place des espaces de participation.

L'effectivité de l'apprentissage collectif à la vie locale, est assujettie à la perception des acteurs de base, mais aussi des autres acteurs, élus et partenaires, comme des entités à part entière, qui se doivent de participer librement, consciemment, et de manière constructive au processus de prise de décision⁴². Dans cette perspective, les différents niveaux de prise de décision opérés dans la nomenclature de l'ARAF, surtout ceux ayant trait à la décision finale, doivent être investis par les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les femmes et les jeunes, mais aussi les autres acteurs de base pour éviter qu'ils ne soient accaparés par les élites locales ou partenaires techniques. L'objectif, pour ce leader de l'ARAF est que : « *les populations, aient elles-mêmes les compétences nécessaires pour faire face à leur destin, mais c'est aussi que les décisions prises étant ressorties des préoccupations réelles du maximum d'acteurs possible, soient réellement et mieux appliquées, car bien comprises* ». Cependant la

⁴¹ Owens Edgar et Shaw Robert (1974) : Le développement une conception nouvelle, tendances actuelles. Paris, 277 pages.

⁴² Neuschwander Claude (1991) : *L'acteur et le changement : essai sur les réseaux*. Seuil, Paris, 244 pages.

discussion avec les acteurs à la base révèle que ces espaces de participation ne sont pas totalement effectives. C'est ce qu'atteste les propos de cet agriculteur : « *Nous ne sommes conviés que dans les séances de concertation, or la prise de décision ne se fait pas dans ces séances, mais plutôt dans d'autres sphères ou nous ne pouvons accéder* ».

VII.4 Les transformations sociales à l'échelle villageoise

Elles se mesurent à divers niveaux. Celle qu'on ne considère que très rarement et qui n'en est pas moins significative relève de l'autorité que ces associations villageoises incarnent dans leurs milieux respectifs (les associations Jeunesses particulièrement). A la faveur du dynamisme dont elles ont fait montre à travers les nombreuses réalisations menées avec l'ARAF et d'une sorte de soupape de sécurité qu'elles créent, les associations villageoises se sont dotées d'un fort pouvoir décisionnel. Leurs décisions dans les villages sont si importantes et respectées qu'elles ont fini par inhiber tous les autres pouvoirs traditionnels (celui du chef de village ou de l'Imam notamment).

C'est à partir de cette force que nombre d'associations sont arrivées à discipliner les nombreuses cérémonies dont le caractère ostentatoire ne tenait en réalité qu'à la tradition et non à la religion, comme on l'a souvent laissé croire. Il en résulte la disparition de plusieurs tabous et lourdeurs qui ont en somme un coût social et économique énorme. Désormais, dans beaucoup de villages, les dépenses engagées dans certaines cérémonies (mariage, baptême, décès) ne doivent pas dépasser un certain seuil fixé par l'association locale au risque pour le coupable d'écopier une sanction qui va d'une simple amende à l'exclusion. « *Dans le village de Sadioga, le jour du baptême, l'ensemble des membres de l'organisation de Jeunesse sont mobilisés pour superviser la cérémonie pendant toute la journée. Les membres sont répartis en groupes parmi lesquels, la brigade de surveillance veille à ce que personne n'offre autre chose aux griots que les 1.500F réglementaires fixés par l'association. Pour toute dépense qui sort du cadre du repas de la cérémonie, on permet aux mariés et leurs familles 7.500F seulement pour autres accessoires. Personne n'arrive à enfreindre cette loi devant la vigilance des membres de la brigade* », assure Mamadou Ndiaye, un jeune de 29 ans, Secrétaire Général de la Jeunesse de Sadioga. Nous avons trouvé presque le même système à Thiallé, Doyolly et à Thienaba, avec quelques variations dans les quotas fixés pour les amendes et autres dépenses autorisées à telle ou telle autre circonstance.

Or, l'exclusion dans le contexte de ces associations (rares sont les membres qui jouent avec), peut être l'occasion à diverses formes d'humiliation. Une telle modération des cérémonies a beaucoup contribué à réduire l'expression des disparités sociales rencontrée en de pareilles

occasions. Riches et pauvres organisent le même type de cérémonie. Il va de soi que ce sont les moins nantis qui s'en trouvent encouragés contre la tentation d'organiser des cérémonies inadaptées à leurs possibilités.

Au demeurant, toutes ces innovations concourent à une seule finalité, celle de promouvoir et de renforcer une certaine solidarité au village.

Ces actions ont aussi encouragé le renforcement d'une démocratie interne. En effet, lorsqu'une cérémonie est organisée sous l'égide de l'association villageoise et de l'ARAF, la hiérarchie sociale n'intervient que dans la manière dont les tâches sont distribuées. Tous les membres de quelque rang social qu'ils soient sont attributaires de tâches à exécuter. Ce faisant, ce n'est qu'avec les associations villageoises qu'un « *noble sert à manger ou assure la cuisine à un casté* », nous font remarquer ces femmes qui s'affairent autour du grand feu pour démarrer la cuisine à l'occasion du baptême d'une des membres de l'association villageoise de Thiallé « *Toute chose inimaginable du temps de nos parents* » remarquent-elles. Il est aussi loisible de constater qu'au niveau des instances des associations, et dans la majorité des cas, une personne n'est pas attributaire de poste parce qu'elle appartient à telle ou telle autre famille. L'attribution d'un poste dépend uniquement de la capacité prouvée de la personne à l'exercer.

L'absence très fréquente de cette dimension des associations villageoises de développement soutenues par l'ARAF, comme vecteurs d'une démocratisation au village n'a pas été souvent traité. Beaucoup d'auteurs considèrent les associations villageoises comme tremplin (pour les fils d'anciens notables villageois) pour la reconquête du pouvoir traditionnel⁴³.

Il est difficile de rejeter une telle assertion au nom d'une étude socio-anthropologique limitée à une seule région du Sénégal. Toutefois, il est aisé de constater pour qui connaît un peu l'histoire même récente de notre peuple, que jamais un cadre n'a été aussi souple et tolérant pour des considérations relatives aux castes et à la hiérarchie sociale. C'est sans doute là que se trouve la force de ces associations(et par delà) qui ont réussi à mobiliser toutes les énergies autour d'un seul idéal : équiper le village par tous et pour tous, bref impulser une véritable dynamique de développement local.

Les équipements mis en place par l'ARAF sont d'un intérêt réel pour les villages. Leurs impacts qui sont indéniables varient cependant suivant leur importance dans un village ou un autre.

⁴³ **Jacob Jean Pierre et Lavigne Delville (1994) : Les associations paysannes en Afrique : Organisation et dynamique.** APAD, kart hala, IUED, 307 pages.

VII.5 Peut-on parler d'un développement local ?

Notre objectif ici n'est point de verser dans les longs débats autour du concept de développement. Le risque est d'ailleurs grand de n'en point trouver un consensus. Ce qu'on se propose de tenter est de replacer les actions prises en charge dans la dynamique associative au niveau de la région de Fatick dans le sillage des réflexions sur le développement local. Toujours est-il qu'il ne sera jamais aisé de répondre à la question de savoir s'il est permis de parler de développement local dans la région de Fatick.

Toutefois les réalités, la dynamique et les stratégies vécues et mises en œuvre par l'ARAF dans le cadre de son programme de développement régional peut recouper à bien des égards ce que proposent certaines réflexions. En effet, elles sont nombreuses, les réflexions qui considèrent le développement local comme une philosophie d'action qui permet à une société ou à un groupe humain de comprendre ses problèmes en vue de proposer des solutions centrées sur ses besoins fondamentaux⁴⁴. Ce qui est mis en exergue par plusieurs réflexions traitant de la question c'est une dynamique organisationnelle capable de mobiliser le maximum de ressources humaines en particulier.

*« Le développement à la base ou développement endogène, peut se définir comme un processus par lequel une société à un moment donné de son histoire, s'organise pour une meilleure mobilisation et une meilleure utilisation des ressources et forces dont elle dispose, en vue d'atteindre un état jugé également plus conforme à la dignité humaine d'après les valeurs universellement reconnues ».*⁴⁵

En somme, ce qui semble le plus revenir dans les discours, c'est cette vision de Mahatma Gandhi qui prône l'idée de « Self reliance » ou de « compter sur ces propres forces » qui passe bien sûr par la mobilisation rationnelle de toutes les ressources locales.

Tout concourt en fait à faire de sorte que les citoyens soient partie prenante dans les affaires qui visent leur propre changement. C'est dans cette optique que Thomas Sankara au Burkina Faso avait soutenu que *« le développement local repose essentiellement sur l'organisation des masses populaires dans tous les secteurs de la vie ; car seuls les peuples sont au commencement et à la fin du développement. Tout appui venant de l'extérieur n'est qu'un appui aux plans de développement élaborés par les peuples eux-mêmes »*⁴⁶. Toutes

⁴⁴ **Ministère de la coopération /Caisse française de développement (1994) : De la gestion des terroirs au développement local orientations de l'aide française. Paris, 30 pages.**

⁴⁵ **Tersiguel. P et Becker.C (1997) : Développement durable au Sahel. Karthala-Sociétés, Espaces, Temps, Paris, 280 pages.**

⁴⁶ **Mendés Candido et Al. (1997) : Mythe du développement. Seuil, paris, 278 pages.**

proportions gardées, s'il fallait articuler la réalité vécue dans la dynamique des actions menées par l'ARAF dans la région de Fatick, il serait possible de conclure qu'elles ont été à l'origine d'un développement local. En effet, cette association est porteuse de plusieurs caractéristiques mises en évidence dans beaucoup de réflexions portant sur le développement local. En somme, sa dynamique n'est rien d'autre qu'une prise de conscience de la part d'une société civile régionale qui initie des actions de développement et apporte des réponses appropriées aux besoins et attentes des populations à la base. Entre autres caractéristiques, il y a aussi cette aptitude à mobiliser les ressources humaines surtout, mais aussi financières, en vue du changement du milieu.

Toutefois, puisque le développement demeure un long processus difficile à atteindre, la prudence conduit à dire que l'ARAF est bien sur le chemin d'un développement local.

CONCLUSION GENERALE

Notre travail a trait à une étude portant sur le mouvement associatif et sa participation dans le développement local. La question de fond à laquelle il fallait trouver des réponses pertinentes tout au long de cette étude était celle de savoir comment le mouvement associatif contribue aux efforts de développement en améliorant les conditions de vie, les pratiques et les modèles culturels, institutionnels.

Au terme de cette étude, nous pouvons valablement soutenir qu'à l'épreuve des faits, notre hypothèse s'est vérifiée.

Nous avançons à l'entame de la recherche qu'à Fatick, l'ARAF participait au développement local. L'ARAF développe d'ambitieux programmes de développement à la base fondés sur la formation, l'épargne/crédit, la sécurité alimentaire, ...La pertinence de son action se note dans les domaines de l'alphabétisation, des Ecoles Communautaires de Base comme programme scolaire et leur contribution à combattre l'analphabétisme, de la formation des jeunes filles en rupture de scolarité, de la garderie d'enfants pour la sécurité alimentaire et sanitaire en campagne durant la saison des pluies. En outre, le système des banques villageoises et céréalières, l'appui à la production du sel, le maraîchage, les transformations sociales induites et la mise en place des espaces de dialogue et de communication participent pleinement à une dynamique de développement local.

De plus l'ARAF emploie une cinquantaine de travailleurs, ce qui produit une masse salariale de près de 4 millions de francs par mois. Ce personnel est essentiellement composé de fils des terroirs villageois de la région. Les moniteurs d'alphabétisation et les volontaires de l'éducation, également appelés « facilitateurs », constituent le plus important nombre (plus de 60% du personnel.)

En effet, étant issues du milieu, les associations de développement maîtrisent mieux que quiconque les réalités locales, les problèmes qui se posent aux populations et par conséquent les remèdes qu'il faut apporter. L'ARAF a pu de ce fait, redonner espoir aux populations.

En fait l'ARAF pour réussir ce développement local a su miser sur le plan socioculturel et sociospatial sur les traditions communautaires pour construire une organisation sociale à partir du niveau microsocial. Il a de ce fait mis en marche l'un des moteurs délaissés du développement : c'est-à-dire l'enracinement sur un territoire. L'existence de lieux collectifs appropriés de prise de parole et de prise de décision est en effet un élément clé de sa réussite.

L'ARAF a aussi misé sur le plan économique, sur ce qu'il est convenu d'appeler le premier développement, c'est-à-dire les systèmes locaux d'échange, la petite économie locale grâce à laquelle le développement à une autre échelle devient possible.

De plus l'ARAF en amont de ces initiatives a misé, sur le plan sociopolitique sur la démocratie directe et sur la démocratie représentative. Les populations locales apprennent à se structurer par-delà leur réseau de voisinage et d'entraide en devenant une société civile locale active et inscrite dans le développement d'une dynamique intégrée et assumée en bonne partie par un leadership de type associatif.

A l'image de François Partant il faut reconnaître que : *« le développement ne peut être que la réalisation progressive d'un double potentiel : d'une part le potentiel que représente toute la collectivité humaine et tous les individus qui la composent, d'autre part celui que constitue le milieu physique dans lequel se trouve cette collectivité, son milieu qu'il utilise pour assurer son existence et préparer celles des générations à venir. De même un enfant se développe en devenant adulte, non en enfilant un costume d'adulte, une société se développe à partir de ce qu'elle est elle-même en mettant à profit les ressources qu'elle dispose et qui varient beaucoup d'un point de la planète à un autre. »*⁴⁷ Autrement dit, pour promouvoir un réel développement local il faut restituer aux collectivités locales, aux populations à la base la pleine capacité d'initiative et de participation aux différents efforts de développement. C'est cela qui permet l'utilisation des ressources locales conformément aux besoins, attentes et aspirations des populations.

En effet, force est de reconnaître que la période de l'encadrement direct des ruraux est révolue. On ne peut plus se présenter aux populations pour imposer des modèles, méthodes et idées, car elles ne sont pas de simples réceptacles. Il faut donc au lieu de les régir, les écouter, les laisser s'exprimer, donner leurs points de vue et en dernière analyse les conseiller. C'est donc dans cette perspective seulement qu'il sera possible de limiter l'hégémonie des visions économistes et technocratiques pour reconnaître aux acteurs la possibilité de se projeter dans leurs propres activités. Comme ce sont les populations qui doivent se développer c'est d'elles qu'il faut partir pour une transformation efficace, sans oublier que chaque zone a ses caractéristiques particulières. C'est ce qu'atteste ces propos du président de l'ARAF : *« face à l'ampleur de nos problèmes et la minceur des réponses proposées par l'état, nous avons décidé de s'impliquer activement dans la gestion de notre développement. Nous ne voulons pas être considérés comme des objets de développement. Nous entendons participer de façon*

⁴⁷ Opcit

significative à la résolution des défis de tous ordres qui se posent à notre environnement. Sous ce rapport nous nous orientons vers des structures de représentation dans lesquelles nous nous reconnaissons effectivement. Nous définissons nos propres perspectives de développement avec des moyens que nous tentons de maîtriser avec plus ou moins de bonheur.

En fait, il faut que les autorités comprennent que le développement ne peut pas toujours venir d'en haut et en dehors des sociétés concernées. Il ne peut pas se faire sans les paysanneries et contre elles. »

L'intervention de l'ARAF dans la région est caractérisée par ses caractères endogène, interdépendant et collectif. Elle est endogène de par son niveau d'impulsion du développement, sa capacité d'auto création et son dynamisme interne ; elle est interdépendante grâce à l'articulation des réseaux sociétaux et spatiaux et elle est collective de par les différents secteurs d'activités qu'elle embrasse.

L'ARAF a surtout compris que le développement local n'est plus seulement un développement par le haut au sein d'une communauté par l'intermédiaire de transferts sociaux en provenance d'aides de l'état national ou d'institutions internationales mais aussi qu'il n'y a pas de développement local réussi sans état ni contre l'état. En d'autres termes les interventions des pouvoirs publics, du mouvement associatif et du secteur privé doivent s'effectuer dans la concertation, mieux dans la synergie et l'harmonisation des approches. Une telle thématique pourrait constituer l'objet d'une recherche ultérieure.

ANNEXES

LES OUTILS

Guide d'entretien des chefs de village

- 1) Appréciations de vos relations avec l'ARAF.
- 2) Appréciations des relations du conseil rural avec l'ARAF.
- 3) Appréciations de la démarche de l'ARAF.
- 4) Appréciations des réalisations de l'ARAF.
- 5) Satisfaction par rapport aux projets réalisés par l'ARAF.
- 6) Appréciations de la pertinence des projets de l'ARAF.
- 7) Appréciations de la gestion financière des projets de l'ARAF.
- 8) Appréciations de la participation du conseil rural, des associations des ressortissants, des groupes de base.
- 9) Donnez des propositions.

Guide d'entretien avec les élus locaux

I) Identification

-Prénom

-Nom

-Formation

-Niveau d'études

-Nombre de mandats

II) Organisation

1) Quel est votre politique de développement ?

2) Est-ce qu'il y a des commissions qui sont chargées des différents volets ? Si oui lesquelles ?

3) Comment s'organisent-elles ?

4) Est-ce que ces commissions travaillent en collaboration avec l' ARAF ?

5) Quelles sont les actions que ces commissions ont réalisé avec l'ARAF ?

6) Quels sont leurs impacts ?

7) Quelles ont été les difficultés dans la réalisation de ces actions ? Quelle est la cause de ces difficultés.

8) Quelles sont les actions non réalisées ? Pourquoi ?

- 9) Comment comptez –vous les réaliser ?
- 10) Comment appréciez-vous votre collaboration avec l'ARAF ?
- 11) Quel est votre niveau de satisfaction par rapport à l'ARAF.
- 12) Quelle appréciation faites-vous sur la démarche de l'ARAF.
- 13) Est-il pertinent de laisser continuer l'ARAF travailler ?
- 14) Avez-vous quelque chose à ajouter à l'entretien ?

Guide d'entretien avec les intervenants ou agents de développement.

I) Identification

- 1) Age
- 2) Sexe
- 3) Niveau d'études
- 4) Date d'arrivée au niveau de la localité.
- 5) Comment avez-vous pénétré dans l'espace communautaire ?
- 6) Quel est votre rôle ?
- 7) Quels sont les rôles de vos collaborateurs ?
- 8) Quelles sont vos expériences en matière d'appui au développement ?
- 9) Connaissez-vous l'ARAF ? Est-ce que vous collaborer ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- 10) Comment appréciez-vous votre collaboration ?
- 11) Quelles sont les activités que vous avez réalisées ensemble ?
- 12) Selon vous les capacités organisationnelles et de management, les capacités financières, et les capacités de maîtrise et transmission des connaissances sont-elles suffisamment bien assurées par l'ARAF ?
- 13) Est-ce que les problèmes auxquels s'attaque l'ARAF sont les problèmes centraux ou prioritaires ?

14) Est-ce que l'ARAF a bien pris en compte les besoins des bénéficiaires ?

15) Selon vous qu'est-ce que la présence de l'ARAF a apporté dans le développement local ?

16) Avez-vous quelque chose à ajouter à l'entretien ?

Guide d'entretien avec l'ARAF.

I) Organisation de L'ARAF

- 1) Organigramme
- 2) Personnel (formation, expérience antérieur)
- 3) Fonctionnement
- 4) Rôle des membres de l'association.

II) Missions

- 1) Inventaire des domaines d'intervention
- 2) Caractéristiques des domaines d'intervention
- 3) Moyens d'intervention

III) Programme de développement de la région

- 1) Actions réalisées (3 forces du projet, 3 faiblesses, perspectives), les coûts.
- 2) Actions non réalisées (3 forces du projet, 3 faiblesses, perspectives).
- 3) Durée du programme.
- 4) Le programme est-il renouvelable ?
- 5) Groupes ciblés et couverture du projet.

IV) Approche méthodologique

- 1) Démarche
- 2) Outils et supports utilisés.
- 3) Les étapes.
- 4) Avantages.
- 5) Difficultés.
- 6) Appréciations de votre approche.

V) Relations et appréciations :

- 1) Les chefs de villages.
- 2) Les groupes de base.
- 3) Les associations de ressortissants.
- 4) Les CERP.
- 5) L'administration.
- 6) Les élus locaux.
- 7) Les ONGS.

VI) Difficultés

- 1) Difficultés rencontrées, surmontées et non surmontées.

2) Conflits (avec quelles structures)

3) Règlement des conflits.

Questionnaire des ménages

I) Identification

- 1) N° du ménage
- 2) Nom et prénom de l'enquêté
- 3) Age
- 4) Sexe
- 5) Village
- 6) Effectifs du ménage
- 7) Niveau d'instruction

II) Participation aux activités de l'ARAF

- 1) Etes-vous membre de L'ARAF ?
Oui Non
- 2) Quelle est l'année de votre adhésion ?
- 3) Quelles sont les raisons de votre adhésion ?
- 4) Quelles sont les activités de l'ARAF ?
- 5) Avez-vous participé aux activités de l'ARAF ? Lesquelles ? Sous quelle forme ?
- 6) Avez-vous tiré des avantages directement de ces activités ?
Oui Non

7) Si oui. Lesquels ? Si non. Pourquoi ?

8) Votre famille a-t-elle bénéficié de ces avantages ?

Oui Non

9) Si oui. Lesquels ? Si non. Pourquoi ?

10) Comment appréciez-vous ces activités ? Pourquoi ?

11) Comment appréciez-vous la pertinence de ces actions réalisées par l'ARAF (sur une échelle de 1 à 5 comme suit :))

1=Très pertinentes

2=Assez pertinentes

3=Moyennement pertinentes

4=Peu pertinentes

5=Pas du tout pertinentes

12) Avez-vous d'autres actions à proposer qui sont plus pertinentes que celles-ci ?

Oui Non

13) Si oui. Pourquoi ? Si non. Pourquoi ?

14) Que conseillez-vous à l'ARAF pour la bonne marche de la dynamique de développement local ?

15) Avez-vous quelque chose à ajouter à l'entretien ?

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau 1 : Répartition des structures associatives de la population totale par collectif.	31
Tableau 2 : Répartition des structures associatives par type.	32
Tableau 3 : Echantillon.	33
Tableau 4 : Répartition des structures associatives de l'échantillon par type et par collectif.	34
Tableau 5 : Evolution et répartition de la population régionale.	39
Tableau 6 : Effectifs de la population selon les groupes d'ages et de sexe.	40
Tableau 7 : Répartition par département de la population de 0997 en grands groupes d'age.	41
Tableau 8 : Répartition des villages selon leur ancienneté.	42
Tableau 9 : Investissements dans le domaine hydraulique.	57
Tableau 10 : Investissements dans le domaine de la santé.	58
Tableau 11 : Investissements dans le domaine de l'éducation.	60
Tableau 12 : Investissements dans le domaine du productif.	61
Tableau 13 : Robinets privés et publics issus du réseau de raccordement aux forages par les villages.	63
Tableau 14 : Augmentation du nombre de salles de classe et accroissement de la population scolaire.	65
Tableau 15 : Répartition spatiale des classes d'alphabétisation.	66
Tableau 16 : Répartition des ECB.	68
Tableau 17 : Répartition des auditrices selon le village et la communauté rurale d'origine.	71

BIBLIOGRAPHIE

1. **Abdelmalki Lahsen et Mundler Patrick (1995) :** Economie du développement : les théories, les expériences, les perspectives. Hachette Supérieur, Paris, 331 pages.
2. **BCEA-BIT (1998) :** Banque de données sur les systèmes financiers décentralisés 1996-1997.
3. **Beaudoux Etienne et al.(1992) :** Cheminevements d'une action de développement – L'harmattan ,203 pages.
4. **Beitone Alain et al.(1995) :** Dictionnaire des sciences économiques, Armand Colin, Paris, 376 pages.
5. **Berthélemy Jean Claude et al.(1997) :** La croissance au Sénégal : un pari perdu ? OCDE, Paris, 184 pages.
6. **Centre de développement/OCDE (1968) :** les aspects multidisciplinaires du développement régional. OCDE, paris, 298 pages.
7. **Collin Rolland (1985) :** Les méthodes et techniques de la participation au développement : analyse comparative et problématique à partir de l'étude de quelques dossiers significatifs. Les cahiers du CDESCO, Paris, 221 pages.
8. **Decoster, Dominique Paule (2002) :** Capital social et maillage du territoire, Contribution aux 3èmes assises wallonnes du développement local à Gosselies (Belgique) le 28 novembre.
9. **Diakhaby Ibrahima (2000) :** L'Afrique face au défi du développement. Editions du CIREF, Paris 94 pages.
10. **Dinet Michel (1997) :** Le développement local en France, 19 pages.
11. **Duffumier Marc (:** les projets de développement agricole : manuel d'expertise. CTA-Karthala. 354 pages
12. **ENDA-ACAS (1988) :** Atelier régional sur la problématique « ressortissants et développement local » dans la communauté rurale d'ENAMPORE., 11pages.
13. **Garabaghi Ninou K (1983) :** Problématique de la participation des populations au développement. UNESCO, Paris, 97 pages.

14. **Guèye Bara (1999) :** Emergence et développement de la méthode action de recherche et de planification participatives au Sahel. Janvier, 38 pages.
15. **Guèye Bara (1999) :** Où va la participation ? novembre , 36 pages.
16. **Guèye Ibrahima (1994) :** Le Sahel, stratégies pour un développement durable : l'évolution des projets développement, leur organisation et leurs rapports avec les populations et les politiques de développement (cas du Sénégal). Dakar, 74 pages.
17. **Hong Kwan Kai et Al. (1991) :** Jeux et enjeux de l'auto promotion. Cahiers de l'IUED, Genève, 204 pages.
18. **J. Berthomé et J. Mercoiret (1993) :** méthode de planification locale pour les organisations paysannes d'Afrique sahélienne. Editions l'Harmattan, 349 pages.
19. **Jacob Jean Pierre et Lavigne Delville (1994) :** Les associations paysannes en Afrique : Organisation et dynamique. APAD, kart hala, IUED, 307 pages.
20. **Jacquemot Pierre et Raffinot Marc (1993) :** Nouvelle politique économique en Afrique. EDICEF/AUPELF, Paris, 351 pages.
21. **Kourouma Aboubacar (1994) :** POGV et l'implication des bénéficiaires dans le bassin arachidier/Ministère de l'agriculture/projet d'organisation et de gestion villageoise (POGV), Dakar, 24 pages.
22. **MEFP/DPS(1999):** *Situation économique et social du Sénégal*
23. **Mendés Candido et Al. (1997) :** Mythe du développement. Seuil, paris, 278 pages.
24. **Mercoiret, Marie Rose (1990) :** L'émergence des dynamiques locales de développement : Une réponse au désengagement de l'Etat. CIRAD, 35 pages.
25. **Metangmo Pierre Marie (1986) :** Développer pour libérer. L'harmattan, 205 pages.
26. **Ministère de la coopération /Caisse française de développement (1994) :** De la gestion des terroirs au développement local orientations de l'aide française. Paris, 30 pages.
27. **Neuschwander Claude (1991) :** L'acteur et le changement : essai sur les réseaux. Seuil, paris, 244 pages.
28. **Ouedraogo Yaya (1994) :** Le Sahel, Stratégies pour un développement durable :expérience du PDIS en gestion des terroirs et le développement local. Dakar/Saint-Louis, 62 pages.

29. **Owens Edgar et Shaw Robert (1974)** : Le développement une conception nouvelle, tendances actuelles. Paris, 277 pages.
30. **Partant. F(1983)** : La fin du développement, naissance d'une alternative. Paris- la Découverte- Maspero.
31. **Pelessier Paul (1966)** : Les paysans du Sénégal. les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Saint Yrieux ; Imprimerie Fabrègue, 939 pages.
32. **Penouil Marc et Lachaud Jean Pierre (1985)** : le développement spontané : les activités informelles en Afrique .A Pédone, paris, 303 pages.
33. **Quivy R. Campenhoudt (1995)** : Manuel de recherche en sciences sociales-Editions Dunod-287 pages.
34. **Sarr Abdou (2002)** : Le Mouvement associatif du milieu rural en Afrique subsaharienne. Les péripéties d'une révolution tranquille. Association de lutte contre la faim et la pauvreté. 245 pages.
35. **Sy Cheikh Tidiane (1988)** : Crise du développement rural et désengagement de l'état au sénégal. Dakar, NEA, 164 pages.
36. **Sy Demba (1999)**: Décentralisation et développement local. PFFG, Dakar, 33 pages.
37. **Sylla Yero (1997)** : Bonne Gouvernance et développement en Afrique, Institut Africain pour la démocratie- Editions Démocraties Africaines, Dakar, Avril, 36 pages.
38. **Tersiguel. P et Becker.C (1997)** : Développement durable au Sahel. Karthala-Sociétés, Espaces, Temps, Paris, 280 pages.
39. **Zaoual, H (1992)** : La méthodologie des sites symboliques, Réseau Sud-Nord, Bruxelles, Culture et Développement, Vol.3, N°10/11 : 15-17.

SITES INTERNET VISITES

<http://www.idrc.ca>

<http://www.unesco.org>

<http://www.billy-globe.org>

<http://www.siup.sn>

TABLE DES MATIERES

	Pages
In Mémorium	
Dédicaces	
Remerciements	
Glossaire	
Introduction-----	1
Première Partie : Cadre Général, Cadre Méthodologique, Présentation de la zone d'étude et de l'ARAF.	5
Chapitre I : Cadre général-----	6
I.1 - Problématique -----	6
I.2- Revue de la littérature et l'état de la question-----	8
I.3 - Justification du thème de recherche-----	15
I.4 - Délimitation du champ de l'étude -----	16
I.5 - Objectif général de la recherche -----	16
I.6- Objectifs secondaires de la recherche-----	16
I.7- Hypothèses de recherche-----	16
I.8 - Définition des concepts opératoires -----	17
I.8.1 -Le développement -----	17
I.8.2 - Le développement inégal -----	17
I.8.3 - Le développement autocentré et développement par le secteur moderne-----	18
I.8.4 - Le développement par la création d'emploi -----	18
I.8.5 - Le développement par la satisfaction des besoins essentiels et autres stratégies similaires-----	19
I.8.6- Le développement durable-----	20
I.8.7 - Le développement à la base -----	20
I.8.8 - Le développement local -----	21

I.8.9 - La participation -----	23
I.9 - Les indicateurs de recherche-----	26
Chapitre II : Cadre Méthodologique-----	27
II.1- Le travail exploratoire -----	27
II.1.1- La recherche bibliographique-----	27
II.1.2- L'enquête exploratoire -----	28
II.1.3 L'observation -----	28
II.2- L'enquête proprement dite-----	29
II.2.1- Les informations à recueillir-----	30
II.2.2- Choix des zones d'enquête et échantillonnage -----	30
II.2.2.1- Choix des zones d'enquête -----	30
II.2.2.2- Echantillonnage-----	31
II.2.3- Les outils utilisés -----	34
<i>II.2.3.1- Les guides d'entretien -----</i>	<i>34</i>
<i>II.2.3.2- Le questionnaire-----</i>	<i>35</i>
<i>II.2.3.3- Les entretiens informels-----</i>	<i>35</i>
<i>II.2.3.4 -L'observation -----</i>	<i>36</i>
II.3- Difficultés rencontrées-----	36
Chapitre III : Monographie de la zone d'étude -----	37
III.1- Présentation de la région de Fatick-----	37
-	
II.1.1- Caractéristiques de la région-----	37
III.2- Population -----	38
III.2.1- Effectif et répartition de la population régionale-----	38
III.2.2- Structure de la population par âge et par sexe-----	40
III.2.3 -Age des villages-----	42
III.2.4- Dynamiques de la population-----	43

III.2.4.1- <i>Les mouvements naturels</i> -----	43
III.2.4.1.1- <i>Niveau et tendance de la fécondité</i> -----	43
III.2.4.1.2- <i>Niveau et tendance de la mortalité</i> -----	44
III.2.4.1.3- <i>Taux de natalité</i> -----	44
III.2.4.2- <i>Les migrations</i> -----	44
III.3- Les systèmes de production agricole-----	45
III.3.1- Le système sérère-----	45
III.3.1.1- <i>Le système de culture</i> -----	45
III.3.1.2- <i>L'élevage</i> -----	45
III.3.1.3- <i>La pêche</i> -----	45
III.3.2 -Le système wolof-----	46
III.3.3 -La politique d'encadrement-----	47

III.3.4- Dynamique organisationnelle-----	49

Chapitre IV : Présentation de l'ARAF-----	50
IV.1- Historique-----	50
IV.2- Mission-----	50
IV.3 -Ressources-----	50
IV.4- Objectifs-----	51
IV.5- Organisation-----	51
IV.6- Domaines d'activités-----	52
IV.6.1- Activités économiques-----	52
IV.6.2- Activités socio-économiques-----	52
IV.6.3- Activités de protection de l'environnement-----	52
IV.7 -Partenariat-----	52
IV.8 -Les femmes-----	52
Deuxième Partie : Présentation des résultats et analyse des données-----	54

Chapitre V : Les différents types d'investissements de l'ARAF-----	56
V.1-Les investissements dans le domaine de l'hydraulique-----	56
V.2-Les investissements dans le domaine de la santé-----	58
V.3-Les investissements dans le secteur de l'éducation-----	59
V.4-Les investissements productifs-----	60
Chapitre VI : Les impacts des interventions de l'ARAF-----	62
VI.1-Impact des forages sur la vie des populations-----	62
VI.2-Impact des structures de santé-----	64
VI.3-Impact de l'implication de l'ARAF dans le secteur scolaire-----	64
VI.4-Les impacts de l'ARAF dans les autres volets-----	65
VI.4.1-L'alphabetisation-----	66
VI.4.2-Les Ecoles Communautaires de Base (ECB) -----	67
VI.4.3-La formation des jeunes filles en rupture de scolarité-----	70
VI.4.4-La garderie d'enfants ou « enfance école » -----	71
VI.4.5-Les autres types de formation-----	72
VI.4.6-Les services de la micro-finance-----	73
VI.4.6.1-Le système épargne-crédit-----	73
VI.4.6.2-Les banques céréalières ou BC-----	76
VI.4.7-L'appui à la production du sel-----	77
VI.4.8-L'élevage des chèvres-----	78
VI.4.9-Le maraîchage-----	78
VI.4.10-La gestion des ressources naturelles-----	78
Chapitre VII : Les dynamiques sociales induites par l'ARAF-----	80
VII.1-La recomposition du lien social-----	81
VII.2-Les éléments du changement social-----	82
VII.3-La mise en place des espaces de participation-----	83
VII.4-Les transformations sociales à l'échelle villageoise-----	84

VII.5-Peut-on parler d'un développement local ? -----	86
Conclusion générale-----	88
Annexes-----	91
Les outils-----	I
Liste des tableaux-----	XI
Bibliographie-----	XII
Table des matières-----	XVI